

Baisse des prix du pétrole

Pages 8 & 9

GESTION D'ENTREPRISE

L'entreprise et la gestion de crise

Page 4

Potentiel

"Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez vous ce que vous pouvez faire pour votre pays"
(John Fitzgerald Kennedy)

Agenda des affaires

N°0030 du jeudi 08 janvier 2015

5 000 exemplaires

JOURNAL DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE

500 F CFA

DOSSIERS ET REPERES

Médias et communication au Gabon

• Médias et influence sociale

Pages 4 & 16

• Communication et formation au Gabon

Pages 5, 6 & 7

• Presse écrite et médias au Gabon

Pages 10, 11 & 13

Denise Mekam'ne, Ministre de la communication doit veiller à l'application des recommandations issues des états généraux.

Dans ce numéro :

POLITIQUE Page 2

Message du Chef de l'Etat à la nation : Analyse d'un discours



ECONOMIE Page 2

Le projet graine : un atout pour l'économie du Gabon



SOCIETE Page 2

Fêtes de fin d'année à Libreville



POTENTIEL

HEURES D'OUVERTURE :

Matinée : 8h 00 - 13h 00 /
Après midi : 14h 00 - 17h 00
Fermeture de dépôt des annonces
le mardi après-midi auprès du service
commercial sis derrière les eaux et forêts
entrée face Promo Gabon.
Tél. : 04 41 83 49

EDITO RIAL

STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GESTION DE L'INNOVATION



"La stratégie d'entreprise est une allocation cohérente de ressources (financières, humaines, technologiques, physiques, etc.) qui engage durablement l'entreprise". Elle consiste schématiquement à répondre à trois questions fondamentales :

- Quel modèle de création de Valeur déployer afin de générer un profit durable (quel est le modèle économique) ?

- Comment éviter l'imitation de ce modèle de création de valeur par les concurrents (quel est l'avantage concurrentiel) ?

- Sur quel périmètre déployer ce modèle de création de valeur (choix de l'industrie, de la filière, des marchés, des produits et services) ?

Aussi, l'entreprise étant une chaîne de valeur, c'est-à-dire une succession d'étapes visant à augmenter la valeur de l'offre proposée au client, de manière à ce qu'il soit disposé à payer plus cher pour obtenir ce qu'on lui

vend, toute stratégie est jugée par rapport à celle des concurrents. Et pour obtenir un avantage concurrentiel (obtention d'un profit durablement supérieur à celui de ses concurrents), nous avons, soit la domination par les coûts, soit la différenciation, soit la focalisation, à partir d'une stratégie déduite ou d'une stratégie construite favorisant les compétences fondamentales, l'intégration verticale, la diversification, les matrices d'allocation de ressources et, l'innovation qui, même si elle se caractérise par un engagement

perenne, impose que la stratégie soit régulièrement revue afin de maintenir l'adéquation entre l'environnement et les capacités organisationnelles à même de nous permettre de voguer et de prospérer dans l'inconnu si tant est que la maîtrise des quatre types de champs d'innovation se différenciant par l'importance du saut conceptuel et par l'importance du saut en connaissances qu'ils supposent, implique la mise en place d'une véritable fonction I dans toute entreprise et administration.

Constant Oyono Ebang Obame

ACTUALITE

POLITIQUE

Message du Chef de l'Etat à la nation : Analyse du discours

Comme il est de coutume, le président de la république Ali Bongo Ondimba a prononcé le 31 décembre dernier le traditionnel discours à la nation dans lequel il est revenu sur certains sujets brûlants de l'heure.

Il est précisément 20 heures, lorsque que le Chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba prononce son traditionnel discours à la nation. Un discours qui était très attendu par de nombreux gabonais en raison des tensions politiques qui sont intervenues ces derniers jours à Libreville et, surtout à cause du climat social marqué par des grèves dans de nombreux secteurs d'activité, lesquelles grèves ont souvent gravement porté atteinte au fonctionnement normal du pays puisqu'elles touchent des secteurs tels que l'éducation, les hydrocarbures, etc. En sa qualité de garant de l'Etat, le président de la république se devait de rassurer son peuple en lui apportant des réponses



Le Chef de l'Etat, lors de son allocution à la nation

aux incertitudes qui constituent son quotidien. En effet, pour de nombreux compatriotes chaque jour qui passe apparaît comme un supplice car ils se demandent comment faire face à la vie chère et aux autres fléaux qui prévalent dans notre pays. Le chef de l'exécutif se devait aussi de s'exprimer sur la situation économique du pays dans un contexte marqué par une chute brutale du prix du baril de pétrole.

Sur le plan économique, Ali Bongo s'est félicité de la croissance économique du pays qui se situe à environ 6%. Cette bonne performance résulte pour le numéro un gabonais des bonnes performances du sec-

teur hors pétrole, du secteur minier et celui de la transformation du bois qui commencent à générer des profits susceptibles de booster les indicateurs macroéconomiques de notre pays. Toutefois, a renchéri le président de la république, cette croissance va connaître un ralentissement en 2015 à cause de la baisse du prix du baril de pétrole qui a amené le gouvernement du professeur Daniel Ona Ondo à réajuster son budget d'investissement qui est sans cesse croissant depuis 2009. Si l'on s'en tient aux dires du patron de l'exécutif gabonais, ce réajustement du budget d'investissement aura pour principal effet collatéral, un recul de la croissance qui se situera autour 5,1% contre 5,6% en 2013. Il a à cet effet invité son gouvernement à une gestion prudente pour garantir la stabilité macroéconomique du pays.

Pour résorber la question de l'emploi des jeunes, le président de la république a an-

noncé l'implantation des antennes de l'Office National de l'emploi à Owendo, Okala, Lambaréné, Mouila, Koula-Moutou et Makokou. Toujours sur le plan social, il a engagé le gouvernement et la SEEG à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions d'accès des populations à l'eau et à l'électricité.

Sur le plan politique, le chef de l'Etat s'est dit prêt à discuter avec l'opposition à condition qu'elle respecte les institutions et les lois en vigueur dans notre pays. En prononçant son discours à la nation le 31 décembre dernier, Ali Bongo avait visiblement à l'esprit de rassurer le peuple gabonais dont les attentes sont nombreuses. Les mesures annoncées par le chef de l'Etat suffiront-elles pour rassurer les gabonais ? Si du côté des pédégistes la tendance est à l'affirmative, nombreux sont les gabonais qui lui accordent le bénéfice du doute.

Steve MOUNGUENGUI

Les divers

UN DEALER DANS LES FILETS DE LA POLICE JUDICIAIRE



Landry Koumba Ndjembi, un compatriote d'une trentaine d'année a été interpellé par la police judiciaire le 28 décembre dernier dans le deuxième arrondissement de Lambaréné en possession de 487 bâtons de chanvres. Ces bâtons ont été saisis au moment où le compatriote et son gang s'approprièrent à écouler sur le marché noir les paquets de cannabis valant une somme de cinq millions de nos francs.

AGRESSION PHYSIQUE A L'ANCIENNE SOBRAGA



Un compatriote a été sauvagement agressé dans la nuit du 25 au 26 décembre dernier à l'ancienne Sobraga à Libreville. Selon des sources concordantes, M. Milongui se rendait à son lieu de travail quand il a été pris à partie par un groupe de voyous. Le compatriote a été agressé à coups de machette. Grièvement blessé, il a été transporté dans un centre de santé de la place. Sa vie est désormais hors de danger. Cette énième agression soulève la problématique de l'insécurité dans la capitale gabonaise

Georgie M.

ECONOMIE

Le projet graine : un atout pour l'économie du Gabon

Le président de la république Ali Bongo Ondimba a récemment lancé le projet Graine. Un projet ambitieux qui prône un retour à la terre et qui va permettre au Gabon de relever le défi de l'autosuffisance alimentaire et de faire de l'agriculture un levier important de notre économie à l'heure où les réserves pétrolières déclinent.

Dans l'optique de la diversification de l'économie, le président de la république a initié le projet GRAINE. Un projet ambitieux qui va certainement permettre au Gabon de relever le lourd défi de l'autosuffisance alimentaire. En effet, plusieurs milliards de nos francs sont dépensés chaque année pour sub-

venir aux besoins alimentaires de la population. Or, le Gabon dispose d'un climat favorable à la pratique de l'agriculture, mais surtout d'immenses terres cultivables et fertiles. Le projet GRAINE vient donc à point nommé puisqu'il intervient au moment où le pétrole qui est la première source de revenu du pays connaît un déclin sans précédent avec notamment l'épuisement de nombreux puits d'or noir que compte le territoire gabonais. Ce déclin des gisements pétroliers ont pour corollaire, une baisse conséquente de la production et donc une diminution de la part des revenus du secteur pétrolier dans le produit intérieur brut. On s'éloigne de plus en plus de la période où le secteur pétrolier constituait à lui seul 70% du produit inté-

rieur brut. Il est clair que le Gabon ne revivra plus, du moins pour le moment, le BOOM pétrolier des années 1970 qui avait fait de lui un vé-



La revalorisation du secteur agricole va booster l'économie du Gabon

ritable émirat en plein cœur du continent africain. L'heure est donc à la diversification de l'économie. C'est dans cette perspective que le gouvernement a initié de nombreuses ré-

formes pour permettre une croissance plus accrue du secteur hors pétrole avec la mise sur pied des usines de transformation du bois, de la revalorisation du secteur minier et surtout la redynamisation du secteur agricole avec le projet Graine pour booster ce secteur qui est encore à l'état embryonnaire. Le projet GRAINE qui vient promouvoir le secteur agricole à travers un appui multiforme aux coopératives, doit susciter l'adhésion des populations qui doivent y voir un moyen de lutter efficacement contre le chômage, car à terme il va générer 20.000 emplois et va nous permettre de lutter contre l'exode rural qui est la principale cause du dépeuplement de nos villages.

Steve MOUNGUENGUI

SOCIETE

Fêtes de fin d'année à Libreville

Les fêtes de fin d'année qui se veulent fédératrices à plus d'un titre s'inscrivent désormais comme des attractions phares dans les cœurs et les esprits de chaque gabonais pour la joie qu'elles procurent et les instants de convivialité qu'elles créent.

Et la lumière fut ! Libreville a revêtu sa plus belle parure pour ces fêtes de fin d'année.

Positif, c'est le constat qui ressort de ces fêtes dans la ca-

pitale gabonaise. Le mois de décembre a plongé la ville dans une effervescence totale. L'engorgement des voies publiques, les gérants des débits de boisson se sont offert des recettes de grand jour. Cette effervescence s'est déroulée dans le calme en dépit de l'agitation qui gagne l'univers politique. Les rues étaient illuminées, les musiques et les chants étaient de la partie.

Durant cette période, le partage est l'une des valeurs qui était assez présente, l'occasion

de faire un pas vers l'autre. De rappeler ou revoir des personnes proches. Ce fut le moment où les familles éparpillées se retrouvent pour partager un bon repas.

Les spectacles, les expositions et événements inédits se multiplient dans le pays. La fête de la Saint Sylvestre a été célébrée avec faste dans la nuit de 31 décembre au premier janvier 2015. A Libreville, les premières heures de la nouvelle année ont été vécues dans les églises, les boîtes de nuits et



La fête de noel en a fait des heureux

dans les domiciles familiaux ou dans les rues de la capitale prises d'assaut par des milliers de personnes qui ont envahi les

Le saviez-vous ?

- 805 millions : C'est le nombre de personnes souffrant d'une sous alimentation chronique dans le monde.
- 1 enfant meurt de faim toutes les six secondes dans le monde d'après le FAO.
- 66 Millions : C'est le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école mais qui y vont le ventre vide.
- 100 : C'est le nombre d'enfants qui souffrent d'insuffisance pondérale dans les pays en développements.

La rédaction

rues de la capitale pour célébrer et saluer l'arrivée de la nouvelle année aux sons des cloches et des pétards. Cet instant qui aux dires des populations n'arrive qu'une fois dans l'an, est un moment d'excès, de folies et de dépenses pour joindre l'utile à l'agréable.

Georgie M.

GESTION D'ENTREPRISE

L'entreprise et la gestion de crise

La gestion de crise s'installe de plus en plus dans les entreprises et au sein d'un grand nombre d'administrations. Et ce, depuis une dizaine d'années. Et le discours des professionnels de la gestion ou de la communication de crise, mieux qu'hier, passe et beaucoup d'entreprises investissent aujourd'hui dans des pratiques, des outils ou des méthodes de gestion de crise. La gestion de crise intègre aussi progressivement le management. Elle se pratique de plus en plus et s'enseigne même dans les plus grandes écoles de management.

LA GESTION DE CRISE DANS LES DISCIPLINES DU MANAGEMENT

Il est incontestable que les grandes crises d'entreprise contribuent à sensibiliser la plupart des dirigeants à la nécessité d'une réflexion de fond, bien que l'on puisse attribuer cet engouement pour la gestion de crise à plusieurs phénomènes. En France, par exemple l'affaire Perrier, la crise du sang contaminé ou la crise de la vache folle font souvent office d'événements référence au sein des entreprises. A première vue, les dirigeants ont modifié le sens qu'ils attribuaient à des situations qu'ils ne percevaient pas comme des crises, il y a encore quelques années. Les restructurations d'entreprise, les décisions de délocalisation, les conflits sociaux, les mouvements de rapprochement ou encore de fusions-acquisitions sont d'ailleurs souvent été gérés comme des situations de crise, c'est-à-dire avec l'appui fréquent d'une cellule de crise, d'un plan de communication spécifique et d'un dispositif de prévention de risques induits. Ainsi, de nombreux dirigeants d'entreprise voient aujourd'hui des situations potentielles de crise là où, il y a encore plusieurs années, ces mêmes situations relevaient des situations de gestion d'exception, sans pour autant faire appel à des techniques particulières de management de crise.

A l'inverse, certaines situations qui, il y a encore quinze années, étaient conçues comme des situations de crise, sont traitées comme des situations de gestion normale. Là encore, les méthodes et les techniques de gestion de crise ont contribué à plus de sérénité dans le traitement des situations critiques. Les retraits de produits des circuits de vente en sont un exemple patent. Et cette pratique est devenue tellement courante qu'elle n'est plus considérée, selon Christophe Roux-Dufort, professeur de management stratégique à l'Ecole de Management de Lyon, "comme un acte d'exception mettant en danger les équilibres vitaux de l'entreprise mais plutôt comme un acte responsable et éthique". La capacité d'une équipe de direction à gérer une situation de crise apparaît donc comme un facteur déterminant dans la construction d'une relation de confiance avec ses parties prenantes. Très simplement, on dira d'ailleurs que "si l'on sait gérer une crise alors on est capable de beaucoup

d'autres choses, la crise offrant une opportunité inédite d'exercer et d'afficher des capacités de leadership solides et d'affirmer une responsabilité sociale si chère aux dirigeants d'entreprise".

QU'EST-CE-QU'UNE CRISE ?

Il y a beaucoup de confusion sur le terme. En général, on parle de gestion ou de communication de crise, mais peu de personnes y mettent un sens précis sans doute parce qu'elles désignent par crise toute situation dont le sens leur échappe. Mais comme l'affirme Christophe Roux-Dufort, "on ne peut pourtant pas faire l'économie d'une définition claire et précise tant la façon dont la crise est définie



La crise est un moment qui permet de jauger la capacité de réaction de l'entreprise face à une difficulté.

détermine souvent la justesse de l'action entreprise pour la traiter". Dessiner les contours de la crise, c'est aussi restaurer une capacité de discernement et de jugement dans des conditions par nature ambiguës.

● Définir pour agir

L'utilisation abusive du terme, les confusions permanentes entre urgence, crise ou conflit altèrent l'aptitude des managers au diagnostic des situations sensibles. Pourtant, la capacité à discerner le potentiel de déstabilisation d'une situation est l'une des premières qualités requises en matière de gestion de crise.

Au début d'une crise, la décision la plus difficile à prendre est celle d'admettre que l'on est en crise. Elle nécessite de reconnaître la gravité de la situation et d'en évaluer les prémices suffisamment tôt pour mobiliser rapidement les organisations et les ressources. En effet, il est souvent difficile d'estimer le potentiel de crise d'une situation et plus encore de prendre la décision de mobiliser des moyens exceptionnels car on court parfois le risque de déclencher sa propre crise si la situation est mal diagnostiquée et qu'elle n'exige pas de réponse sur le

mode de crise. La dramatisation de la crise peut contribuer ainsi à déclencher la crise par excès de précipitation. A l'inverse, l'entreprise est perçue comme irresponsable si la crise est d'emblée sous estimée et que la réaction intervient trop tard.

Toute démarche de gestion de crise débute donc par l'énoncé d'une définition. Les définitions varient d'une entreprise à une autre et l'on peut définir la crise comme :

- une situation où la sécurité des clients et du personnel n'est plus assurée et qui remet en cause la pérennité de l'entreprise;
- tout événement ponctuel normalement imprévu ayant un impact effectif grave sur le

développement ou la survie de l'entreprise et de ses marques ou de ses collaborateurs et nécessitant une gestion spécifique ;

- une situation inattendue et déstabilisante dont les conséquences directes peuvent être dramatiques aux plans humain, financier et communicationnel.

Toutefois, pour Christophe Roux-Dufort, la crise peut être définie comme un processus qui :- active et met en résonance une série de dysfonctionnements préexistants et ignorés.

- initie un mouvement dans lequel plusieurs parties prenantes et enjeux familiaux et étrangers

s'entrechoquent ;

- met en faillite temporairement ou définitivement la capacité de l'organisation à appréhender, traiter et contrôler les événements émergents dont les conséquences peuvent affecter la stratégie et la survie de l'entreprise, le comportement, l'existence des membres de l'organisation et des parties prenantes impliquées.

Dans tous les cas, plusieurs barrières psychologiques, managériales et organisationnelles peuvent affecter l'évaluation d'une crise. Aucun dirigeant n'a intérêt à décréter l'état de crise tant les enjeux d'une telle situation pourraient être pires que la crise elle-même. Le dirigeant en décrétant donc l'état de crise, décide d'une soudaine et parfois brutale surexposition personnelle en mettant le doigt dans un engrenage qu'il ne contrôlera peut-être pas jusqu'au bout.

● Trois facteurs de crise

Une crise rassemble trois modules principaux qui perturbent sérieusement la prise de décision et l'action d'un dirigeant d'entreprise :

- la convergence où l'entreprise se trouve projetée au centre d'un maelstrom dont elle n'appréhende ni la logique véritable de mouvement, ni l'évolution ;
- les dérèglements dès lors que la crise implique une mise en échec des modes de régulation et de gestion conventionnels ;
- la remise en cause qui pose la question de la légitimité de l'entreprise, de son activité, de ses dirigeants, de ses administrateurs ou de ses produits.

Pour la suite, lire dans notre prochaine livraison sous le même thème, "la question du management de crise" pour dire dans quelles mesures les crises sont vraiment gérables.

Constant Oyono Ebang Obame

L'Administrateur de l'Institut des Hautes Etudes de Management, Monsieur Constant Oyono, adresse à l'ensemble du personnel, du corps enseignant et des étudiants de l'IHEM, ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année 2015

Potentiel brèves

SÉNAT : FIN DE LA TROISIÈME LÉGISLATURE



Conformément aux dispositions de la Constitution de la république gabonaise en son article 41 (alinéa2), la deuxième session ordinaire du parlement s'est achevée le dernier jour ouvrable du mois de décembre. Au sénat, la clôture de cette seconde session coïncidait avec la fin de la troisième législature. C'était donc l'occasion pour Rose Francine Rogombé, présidente de la haute chambre du parlement, de dresser un bilan et de féliciter l'ensemble des vénérables pour le travail abattu au cours de la législature qui s'achève. Le nouveau bureau du sénat sera connu au mois de février prochain.

LA CONASYSED MARQUE LE PAS



Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue samedi dernier, la Convention Nationale des syndicats du secteur de l'éducation a annoncé qu'il suspend son mouvement de grève. Les syndicalistes ont par ailleurs exhorté le gouvernement à satisfaire les points restés sans suite.

LES PANTHÈRES EN ROUTE POUR BATA



C'est au Maroc que le onze national gabonais va affiner sa préparation en vue de sa participation à la 30ème Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Guinée-Equatoriale. Après la publication de la liste des 23 par le sélectionneur national, les panthères doivent faire les dernières retouches. Pour cela, ils affrontent en match amical la formation sénégalaise le 9 janvier prochain à Rabat.

Steve MOUNGUENGI

DOSSIERS ET REPERES

COMMUNICATION

Médias et influence sociale

ETATS DES LIEUX

Tout au long du XX^{ème} siècle, on s'est longuement interrogé sur l'influence des médias. La question du pouvoir prêté aux médias dans les sociétés développées a été tranchée différemment par des chercheurs selon les époques considérées, et donc selon les contextes politique, social et économique. On a vu ainsi se succéder trois périodes distinctes qui correspondent à trois paradigmes dominants au sens où la plupart des chercheurs, quelle que soit leur approche théorique, s'y sont ralliés. Tour à tour qualifiés de « massifs », de « limités », puis de « complexes », les effets prêtés aux médias dans la vie sociale restent jusqu'à ce jour une source de questionnement majeur pour le champ disciplinaire des Sciences de l'Information et de la Communication, voire même des Sciences politiques.

Car si les acquis scientifiques semblent conclure à la relativisation du pouvoir des médias sur l'audience, les acteurs sociaux continuent à leur attribuer une influence considérable qui n'est pas sans conséquence sur les perceptions et les comportements. A partir du moment où la grande presse populaire concurrence la radio, les hommes politiques se tournent plutôt vers la télévision. L'importance prise par la propagande de la radio dans l'entre-deux-guerres, notamment en Allemagne hitlérienne, a très tôt suscité l'attention des chercheurs en sciences sociales. Les nouveaux médias allaient-ils constituer l'arme absolue aux mains des dictateurs soucieux de conditionner leurs peuples ?

L'ouvrage de Serge TCHAKHOTINE, *Le viol des foules par la propagande politique* (1939), eut un retentissement considérable parce qu'il posait crûment la question. Cette inquiétude constituera le point de départ de la littérature savante dont les problématiques vont ensuite considérablement évoluer. C'est la question clé dans cette étape. Dès 1948, Harold Lasswell définissait à travers son « paradigme des effets » un ensemble d'interrogations pertinentes pour décrire convenablement une action des médias. Dans cette formulation, la mesure de l'influence passe par une étude comparée des attitudes et des opinions

des destinataires avant la réception des messages.

Son ouvrage *Les techniques de propagande pendant la guerre mondiale en 1927* est considéré comme un travail pionnier dans l'étude de la propagande. Selon lui, l'émetteur est censé utiliser le média comme une seringue ou piqûre hypodermique, à l'aide de laquelle il peut injecter n'importe quelle idée, n'importe quelle injonction de comportement, dans l'esprit de n'importe quel sujet.

En effet, les raisons de la recrudescence des débats sur les

ments, le jeu politique est sommé de se réorganiser autour de nouvelles règles de fonctionnement, de secréter un nouveau type de discours politique, ce qui provoque une recrudescence des réflexions inquiètes ou désabusées chez nombreux hommes politiques, essayistes, voire journalistes. Est posée à nouveau la question du « pouvoir des médias » (sont-ils réellement puissants ?). C'est tout naturellement dans le domaine de la politique que la polémique a fait couler beaucoup d'encre.

Les premières analyses, à partir du postulat de Serge



L'influence sociale des médias peut se vérifier dans le comportement individuel et collectif des gabonais.

rapports entre pouvoir et médias montrent à suffisance, au-delà, des événements ponctuels ou conjoncturels, les bavures ou dérives déontologiques dans le traitement de l'information (les faux chapiers de Timisoara), la vraie fausse interview de Fidel Castro ou le suicide de Pierre Bérégovoy et la controverse qui s'en est suivie autour du rôle des « chiens » auxquels, selon François Mitterrand, on avait jeté l'ancien Premier Ministre en pâture, les récentes années ont en effet été marquées dans la plupart des sociétés occidentales, par une accélération de la montée en puissance des médias, perceptible à travers une hausse sensible de l'équipement des ménages en moyens de communication de masse, du nombre de chaînes de télévision et de stations radio, de la consommation de programmes audiovisuels, ainsi qu'à travers la prospérité des instituts de sondage et des officines de marketing et de conseil en Communication.

Bousculé par de tels évène-

TCHAKHOTINE, montrent que « par certaines pratiques, on peut affaiblir la faculté de résistance des mécanismes nerveux supérieurs, comme l'écorce cérébrale : il suffit de provoquer une généralisation de l'inhibition interne, ce qui est identique au sommeil, ou d'avoir recours à la fatigue ».

La puissance de la propagande s'explique par l'état d'affaiblissement généralisé qu'elle produit ou quelle exploite au sein du public : si l'on sait comment affaiblir ce public, comment le rendre suggestible, on peut le manœuvrer à volonté. Il suffit alors de matraquer quelques formules simples et concises, capables de susciter chez l'auditeur une gamme variée d'émotions. On retrouve chez Jean Marie DOMENACH, par exemple, la notion de « Reflexe conditionné » empruntée à PAVLOV : la croix gammée, le salut hitlérien et le portrait du chef sont décrits comme « autant de coups de klaxon qui font saliver tout un peuple ».

centre des débats opposant les différents courants sociologiques traitant du problème.

LA REMISE EN CAUSE DU PARADIGME DE LA TOUTE PUISSANCE DES MEDIAS

Les résultats des recherches sur les effets politiques, des médias ont porté essentiellement sur l'étude des campagnes électorales. L'étude de Paul Félix Lazarsfeld est à l'origine de la première réfutation de la thèse de l'omnipotence ou de la toute-puissance des médias, en substituant un modèle de propagation épidémique au modèle classique de la propagation par irradiation : les messages émis par les médias ne se diffusent pas de façon directe vers les récepteurs, mais par vagues successives ; ils ne circulent pas librement, mais ils sont filtrés par le tissu social. Autrement dit, selon les leaders de l'école empirique américaine, les auteurs de « *The people's choice* » constatent en 1944, au cours d'une campagne électorale,

que ceux qui s'exposent le plus à la propagande électorale ont un profil très particulier : ce sont ceux qui ont déjà une opinion politique assez tranchée, qui s'intéressent déjà à la campagne, et qui participent activement à ses événements (Bernard Berelson).

En outre, ceux qui manifestent de l'intérêt pour les campagnes électorales, les suivent en général, à travers différents types de médias, tandis que ceux qui s'y intéressent peu négligent toutes les formes d'information. Tout le monde n'est donc pas autant touché par la campagne, car ces variations dépendent beaucoup de l'appartenance à certains milieux socioculturels. En somme, conclut-il : « voter est fondamentalement une expérience du groupe. Autrement dit, les gens qui travaillent ou vivent ou se distraient ensemble son enclin à voter pour les mêmes candidats ».

A la suite de Paul Félix Lazarsfeld, Elihu Katz soutient l'idée selon laquelle cette influence s'exerce selon le modèle de « flux à deux temps » (two step flow of communication). Quant à Roland Cayrol, dans une étude de la campagne de 1981 en France, montre aussi l'accroissement du processus de volatilité électorale et note : « ce processus qui se développe dans les pays pluralistes, au fur et à mesure que déclinent les attachements sociologiques traditionnels fait que la télévision pourrait jouer un rôle croissant, en permettant de franchir la barrière de l'exposition sélective », c'est-à-dire cette « barrière douanière ».

Cette thèse a été conçue à une période où l'explication du vote électorale est dépendante de variables lourdes (le vote est socialement déterminé). Les médias quant à eux, ne permettent pas de défaire les groupes formés à cause de ces variables. Les populations y sont fortement attachées. L'Influence du pouvoir médiatique, notent certains observateurs, se révèle plus limitée qu'on ne le croit. Par exemple, Michel de Certeau a bien montré que l'art du détour permet au consommateur, moins stupide qu'on ne le pense, d'éroder systématiquement l'ordre qui se présente à lui, de ruser avec les structures de domination. A son tour, la tactique du téléspectateur ne met-elle pas parfois à distance l'information saturante ?

(Suite en page 16)

DOSSIERS ET REPERES

Communication et formation au Gabon

COMMUNICATION

Les Etats Généraux de la communication se sont tenus à Libreville du 10 au 12 décembre 2014, sous le haut patronage du Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA. Parmi les thèmes abordés lors de ces Etats Généraux, figure la formation. Nous reproduisons ici la communication intégrale qu'Anaclef NDONG NGOUA, chargé de recherche CAMES, a faite à ce sujet.

Evoquer les rapports entre la formation et la communication au Gabon et dans le reste du monde est devenu un lieu commun dans les milieux professionnels, universitaires, politiques, voire au sein du grand public, d'autant que le paysage de ladite communication connaît un remodelage constant, sous l'effet conjugué des mutations scientifiques, technologiques et du triomphe de l'économie de marché. Quelque commun que soit devenu ce lieu, les actes posés dans ce domaine ne suivent pas les travaux et recherches, les réflexions, les recommandations, les discours officiels, et, par voie de conséquence, ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés par les milieux professionnels et le grand public.

Autrement dit, la politique menée jusqu'ici, dans le domaine de la formation, au pays béni des dieux, n'est pas encore à la hauteur des besoins exprimés par les milieux professionnels et le grand public, de surcroît à l'heure de la mondialisation de la communication. Après avoir redéfini, par souci de clarté et de rigueur, le vocable communication, rappelé la complexité de l'évocation de la formation, au Gabon, procédé, de manière sommaire, à un état des lieux, nous tentons de montrer la légitimité, les modalités de ladite formation.

I/ LA COMMUNICATION : UN ENSEMBLE D'ACTIVITES AYANT RECOURS A DES TECHNOLOGIES

La communication est à la fois omniprésente, ambiguë, triviale. Elle apparaît comme la nouvelle idéologie du monde contemporain, comme l'écrivent Philippe BRETON et Serge PROULX. Depuis la fin du XIIe siècle, le terme couvre un champ polysémique que les techniques ont contribué à étendre.

En d'autres termes, la communication dont il est question ici porte sur ce qu'il est convenu d'appeler les médias, considérés comme des supports ou des technologies, des institutions, des entreprises, des formes particulières d'expression, des audiences. La science juridique semble en donner une définition plus claire.

Du point de vue du droit et même si aucune définition préalable, générale et précise, n'en a véritablement jamais été proposée, relèvent de la communication toutes les activités, au moyen de l'écrit, de la parole, de l'image, du son ou de toute autre forme de signes, contribuant à rendre publics des faits, des données, des idées, des connaissances, des sentiments, des opinions... L'exercice de ces activités : l'utilisation des techniques ou supports qui les rendent possibles ; les personnes qui, professionnellement au moins,

s'y adonnent ; les institutions ou entreprises dans lesquelles elles le font ; comme le résultat de leur action ; les œuvres ainsi créées ou le contenu des messages ainsi diffusés... tous ces éléments concernent ou constituent la communication, objet de la réglementation.

Ce qui, en droit, pour Emmanuel DERIEUX, est essentiel, c'est la notion de public, de publication ou de publicité, au sens de ce qui est rendu public. Il n'y a pas de droit de la communication, pour le même au-

delà d'autant que l'offre de formation, loin de fonctionner en vase clos, connaît un remodelage constant, sous la pression de la demande sociale, des milieux professionnels, des mutations scientifiques et technologiques, du triomphe de l'économie de marché.

La complexité tient, en deuxième lieu, à la persistance d'un prêt-à-penser sur la communication au Gabon. Ce prêt-à-penser fonctionne comme une idéologie. Il se traduit par :

ayant un personnel dont la compétence ne souffre d'aucune contestation. Plus que jamais, elle s'avère être une science. Cela signifie qu'une campagne doit être menée selon certains canons universels ;

-l'idée communément répandue selon laquelle faire carrière dans la communication (journalisme, documentation, création audiovisuelle...) n'exige pas une formation universitaire et/ou professionnelle ou n'est pas une discipline comme la médecine, la magistrature. Seuls les ta-

Une telle organisation répond plus à des contraintes professionnelles qu'à des considérations objectives. En effet, il n'y a pas, d'un côté, le politique, l'économique, et, de l'autre, le social, le sportif. Ou bien si l'on préfère, l'actualité n'est pas « saucissonnable » ;

-le refus que la communication a accédé au rang d'une science. Et comme dans d'autres, cette dernière fait l'objet de travaux nombreux et divers. Si les pouvoirs publics gabonais s'y étaient appuyés, ils auraient su que les émetteurs ondes courtes vendus par l'entreprise Thompson, au Gabon, en 1973-1974, seraient frappés d'obsolescence deux décennies plus tard, au profit de la FM, du satellite et du câble. Dans le même ordre d'idées, en ce qui concerne la régulation, ils continuent à séparer, par la politique, ce que la science et la technologie ne cessent de rapprocher davantage : la radiodiffusion et les télécommunications. Il est en effet fini le temps où les deux constituaient deux mondes distincts et séparés, chacun ayant ses supports et ses services particuliers. Désormais, les supports de l'un peuvent être utilisés pour assurer les services de l'autre. De plus en plus souvent, les services audiovisuels - radio ou télévision - empruntent, pour leur diffusion, des vecteurs qui servaient d'infrastructures exclusives pour les télécommunications : les satellites de télécommunications, par exemple, dans des fréquences réservées aux télécommunications. A l'inverse, des supports comme le câble, qui avaient été mis en place pour transmettre des services audiovisuels, offrent aujourd'hui, des services de télécommunications comme le courrier électronique, les services de la domotique ou le téléchargement de logiciels. Aucun des supports ne peut aujourd'hui être assuré qu'il conservera l'exclusivité d'une seule catégorie de services, les services audiovisuels ou les services de télécommunications ; ceux-ci et ceux-là utiliseront de plus en plus souvent les mêmes vecteurs : le câble ; le hertzien ; l'espace. L'évolution des technologies estompe, par conséquent, les frontières entre l'audiovisuel et les télécommunications ;

-l'idée communément répandue selon laquelle se former sur le tas suffit pour se prévaloir journaliste. L'impétrant finit par s'en accommoder, se complaire dans cette situation, sans se remettre en question, notamment en confrontant ce qu'il fait avec ce que font les autres, les critiques du public, les ouvrages spécialisés ;

-la conviction des gens nantis d'un diplôme que la seule possession de ce dernier confère le professionnalisme. Or, l'expérience montre que ce dernier s'acquiert sur le terrain, au contact de la réalité. Celle-ci commande que l'on se remette en question. Plus que dans d'autres domaines, les pratiques de l'information et de la communication se caractérisent, entre autres, par le recyclage, l'originalité, l'innovation... Il incombe donc aux professionnels des médias, toutes spécialités confondues, de lutter contre la monotonie, la routine, pour maintenir la curiosité, susciter l'attention ;



La formation des communicateurs doit être une priorité pour le gouvernement.

teur, s'il n'y a pas publication ou, tout au moins, vocation ou possibilité de publication ou de publicité. C'est la publication qui constitue la communication. Le droit de la communication est le droit de la publication, de ce qui est public ou est destiné à être publié.

Quoi qu'il en soit, la communication désigne à la fois une action et le résultat de cette action : communiquer et communiter. Celle dite médiatique ou médiatisée intègre les modalités interpersonnelle, au sein des groupes et se caractérise à la fois par l'échange, la propagation et la publication. Pour ces opérations ou ces tâches, la communication fait appel à un personnel hautement qualifié. D'où le caractère prioritaire de la formation.

II/ LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION AU GABON : UNE COMPLEXITE

En nous fondant sur les nombreux ateliers-séminaires, entretiens avec les promoteurs, les responsables des médias, particulièrement ceux dits anciens (presse écrite, radiodiffusion, cinéma), évoquer la formation dans le domaine de la communication est une tâche complexe.

La complexité tient, en premier lieu, au fait que toute tentative de dresser une typologie des pratiques de l'information et de la communication ne fait pas l'unanimité. Et

-la propension à réduire la communication au journalisme. Une attitude qui, à juste titre, suscite l'indignation chez les représentants des autres professions ;

-la propension à réduire le journalisme audiovisuel à la seule présentation de l'actualité. Or, cette dernière n'est en qu'une modalité ou un aspect du travail. Outre ladite présentation de l'actualité, sous forme d'une édition, il y a le grand reportage, l'enquête, l'analyse, la critique, l'interview, l'entretien... L'homme de presse est à la fois chroniqueur, enquêteur, analyste, moraliste, essayiste... ;

-la confusion entre les pratiques de l'information et de la communication. Par exemple, les animateurs sont assimilés aux journalistes et ces derniers aux attachés de presse, aux communicateurs des organisations. La communication des organisations (entreprises, Etats et leurs institutions, ONG, syndicats, associations), de son côté, avec la communication gouvernementale, se confondent avec le journalisme et la publicité. Aussi la quasi-totalité des départements ou directions de communication mis en place au sein des organismes d'Etat (institutions constitutionnelles ; ministères) sont-ils gérés par des journalistes. Dans le même ordre d'idées, la publicité est encore tenue pour un simple métier. Or, sous d'autres cieux, elle est confiée à des sociétés spécialisées

ou les prédispositions suffisent. A cet effet, on cite en exemple, les journalistes ayant accédé à la célébrité sur la base desdits talents ou desdites prédispositions, et à taire les noms de ceux, nombreux, ayant suivi une formation et fait preuve de professionnalisme. En effet, l'expérience montre que les talents ou les prédispositions, sans la technique, ne valent rien, de surcroît à l'heure du multimédia. Ou bien si l'on préfère, les pratiques de l'information et de la communication sont accessibles à n'importe qui ou ne constituent pas une spécialité. Cela vaut surtout pour le journalisme. Ainsi, un patient qui s'estime mal soigné tempête contre son médecin. Il se gardera de remettre en cause la médecine. De même, un plaignant qui perd son procès s'en prend à son avocat mais évite de pourfendre la magistrature. A leurs yeux, les deux domaines sont des disciplines qui exigent une véritable formation. Conséquence : la communication, se réduisant, au Gabon, au journalisme, est le seul domaine où chaque citoyen est convaincu détenir des compétences, se sent autorisé à proposer ce qu'il faut faire, ce qu'il y a lieu de faire, notamment en matière de formation. Ainsi, les étudiants et les universitaires sont convaincus que la spécialisation en journalisme est liée à la possession d'un diplôme dans un domaine quelconque. Dans les écoles, et dans les faits, elle est le résultat de la répartition de la rédaction en rubriques et en services.

(Suite en page 6)

DOSSIERS ET REPERES

COMMUNICATION

Communication et formation au Gabon

(Suite de la page 5)

Quoi qu'il en soit, aborder la formation dans le domaine de la communication n'est pas chose aisée. Cela tient à la multiplicité et à la diversité des pratiques se rapportant à cette activité. Cette multiplicité et cette diversité découragent toute classification. Cela tient également à l'organisation de la communication au Gabon. En somme, la formation : c'est là que le bat blesse.

III/ LE MANQUE ET L'INSUFFISANCE DE FORMATION : UN DES DYSFONCTIONNEMENTS DU PAYSAGE MEDIATIQUE DU GABON

Il est de notoriété publique que le paysage médiatique local souffre d'un déficit de respectabilité. Ce déficit de respectabilité tient, entre autres, au manque et à l'insuffisance de formation. Cela vaut pour la quasi-totalité des pratiques de l'information et de la communication. Certaines d'entre elles, telles que la documentation, le journalisme, les techniques de l'audiovisuel, la communication des organisations, la création ou la production audiovisuelle, la publicité sont anciennes. D'autres, en revanche, sont issues de la rencontre entre l'informatique, l'audiovisuel, les télécommunications, l'électronique grand public, laquelle a favorisé l'émergence des NTIC dont Internet est une préfiguration. Ainsi, les ingénieurs spécialisés en informatique ne font plus seulement la gestion des systèmes d'information, de la mise en place des réseaux ou de la programmation sur des simplifications professionnelles. Ils sont au cœur de la Toile, à travers de nouvelles professions. Parmi ces dernières, on peut mentionner les intégrateurs, les développeurs Web, les architectes du Web. Les premiers donnent vie aux options arrêtées par les chefs de projet Web. A cet effet, ils maîtrisent ou doivent maîtriser le HTML, langage de base d'Internet. De leur côté, les développeurs Web sont capables d'écouter les clients, d'analyser leurs besoins, de bâtir des sites personnalisés, correspondant à leurs attentes. Il leur incombe également de choisir la solution technique indiquée, de veiller à la « propreté » du codage, de superviser les tests, d'assurer la formation et le support technique durant la vie du site. En ce qui concerne les architectes du Web, ils doivent se distinguer par leurs efforts de concentration et d'abstraction, anticiper l'évolution rapide des technologies, renifler les tendances et les intégrer dans le travail actuel et futur des équipes.

En dépit de la tendance à l'homogénéisation des technologies qui, jusqu'ici, s'ignoraient mutuellement, sous l'effet du paradigme « digital », tenant à l'association entre l'audiovisuel, les télécommunications, l'informatique, l'électronique grand public, existent entre les médias « certaines différences irréductibles ». Celles-ci se situent au niveau de la spécialisation professionnelle. « Ces différences, à travers l'évolution complexe contemporaine, soulignent Philippe BRETON et Serge PROULX, loin d'être des contingences historiques dont l'effet irait diminuant, pourraient, soit persister, soit encore se renforcer. Elles se situent au niveau

des catégories professionnelles et des cultures auxquelles se rattachent ces dernières ».

En effet, tous ceux qui employés dans l'audiovisuel, les télécommunications et l'informatique ne font pas partie des mêmes groupes socioprofessionnels, ne se réclament pas de la même formation ni de la même culture de référence. Mais on doit convenir qu'ils sont, à juste titre, tous acteurs de la communication.

Les professionnels des radios, des télévisions, des périodiques sont constitués de journalistes, de créa-

teurs et de réalisateurs. De par leurs modes vie et leurs valeurs, ces derniers sont plus proches des artistes, au sens large du terme. Les uns et les autres sont formés aux humanités fondées sur la manipulation de la rhétorique classique dont la persuasion est la base. Le recours des publicitaires à cette « science » en est une illustration. Parce que la technique, dans le monde des médias traditionnels ou anciens (radios, télévisions, cinéma), a plutôt valeur d'outil, les techniciens, les ingénieurs de radio ou de télévision, du son, les cameramen assistent les professionnels mentionnés plus haut. En revanche, les hommes et les femmes qui travaillent dans les télécommunications et l'informatique, sont tous des ingénieurs. Bien qu'ayant reçu une formation scientifique et technique, reposant sur les mathématiques appliquées, l'électronique et l'électricité, ils n'en ont pas moins des préoccupations différentes. Les ingénieurs des télécommunications, à l'origine hommes de réseau, se soucient de l'articulation entre le symbole, le signal et le bruit. Quant aux informaticiens, ils se couvrent d'une neutralité, à travers l'ordinateur banalisé, car réduit à un outil au service de n'importe quel besoin. En se fondant sur cette analyse curieuse, il apparaît logique que les acteurs dont les métiers s'y rap-

portent n'ont pas eu dans leur formation une éducation d'égale importance que celle qui a fait d'eux les spécialistes reconnus dans leur domaine respectif. Et c'est à ce titre que la notion de service public est moindre chez leurs collègues des médias et des télécommunications.

Autrement dit, l'information ne revêt pas la même signification pour le personnel de ces trois champs professionnels, encore moins la notion de communication publique. « Objet en élaboration permanente dans les médias, insistent Philippe BRETON, Serge PROULX, elle est différente de celle sur laquelle les

universels ou spécialisés), l'informatique (avec son langage binaire, ses logiciels, digital en anglais), l'électronique grand public (avec ses équipements « bruns » : téléviseurs ; magnétoscopes ; baladeurs divers : the hardware), on assiste à la fois au perfectionnement d'anciennes pratiques, à la multiplication et à la diversification de nouvelles, à leur tour de plus en plus spécialisées. En dépit de leurs différences, elles sont complémentaires les unes des autres. En somme, avec ces évolutions, la communication se professionnalise, s'industrialise et s'internationalise. D'où l'urgence et la nécessité de la formation.

logique marchande classique ou traditionnelle : investissement - équilibre-profit, et, d'autre part, par l'avènement de l'ère de l'économie dite de l'information. Cette dernière se caractérise par les possibilités offertes à tout un chacun de bénéficier de services et de produits disponibles dans le monde entier, au moyen des réseaux multimédia. Non seulement ces réseaux développent le commerce électronique, mais aussi ils permettent aux créateurs de présenter ou d'offrir des œuvres immatérielles les plus diverses à un public anonyme large. « La dématérialisation et la désintermédiation favorisées par les nouveaux réseaux, écrit Francis BALLE, conduisent à achever la mondialisation des marchés de services, pour lesquels n'existent plus de frontières, ni parfois de réglementation ». C'est l'avènement de la cyberéconomie. Une véritable révolution dans les échanges internationaux et dans le commerce mondial.

C'est le lieu de rappeler que la communication est à la fois une liberté et une industrie. En tant que liberté, elle occupe une place particulière dans la mesure où elle est la condition d'accomplissement d'autres libertés politiques et individuelles. En outre, l'exercice de la liberté de la communication constitue toujours l'expression de l'appartenance et de la référence à une langue, ou à une culture, d'une révérence ou d'une déférence pour une mémoire et pour sa perpétuation, de surcroît à l'heure de la civilisation planétaire. Et la liberté n'est pas l'absence de règles, ni la soumission aux seules forces du marché et de la concurrence. La communication est également une réalité économique car la fabrication et l'offre de l'information, au sens large, sont soumises à l'ordre marchand. Quel que soit son cadre, national, régional ou continental, aucune politique ne peut être menée sans tenir compte de cette irréductible particularité ou originalité.

Quant à l'internationalisation de la communication, elle s'opère à travers ses activités et ses marchés, quels qu'ils soient. A travers ces activités et ces marchés, les entreprises sont engendrées dans une concurrence impitoyable et dans une course à la puissance. Canal Plus en est une illustration parfaite. La chaîne française à péage s'emploie à exporter un « savoir-faire », notamment la « proximité » qu'elle entend cultiver avec ses clients-la singularité du colloque qu'elle s'efforce d'entretenir avec chacun de ses abonnés et qui fait, selon ses promoteurs, la raison ultime de ses succès. Depuis 1994, elle a des participations dans toutes les chaînes thématiques du câble, diffuse ses films avant de les distribuer en cassettes vidéo, et se taille une grosse part des retransmissions de football. Elle se lance dans la distribution à grande échelle de droits et de produits audiovisuels et cinématographiques. Ses équipes parcourent le monde à la recherche de possibilités d'investissement. Le groupe offre l'exemple d'une diversification horizontale qui touche toutes les chaînes thématiques (cinéma, sport, musique, information), les supports de distribution par câble



La formation d'étudiants aux métiers de la communication est nécessaire.

teurs et de réalisateurs. De par leurs modes vie et leurs valeurs, ces derniers sont plus proches des artistes, au sens large du terme. Les uns et les autres sont formés aux humanités fondées sur la manipulation de la rhétorique classique dont la persuasion est la base. Le recours des publicitaires à cette « science » en est une illustration. Parce que la technique, dans le monde des médias traditionnels ou anciens (radios, télévisions, cinéma), a plutôt valeur d'outil, les techniciens, les ingénieurs de radio ou de télévision, du son, les cameramen assistent les professionnels mentionnés plus haut. En revanche, les hommes et les femmes qui travaillent dans les télécommunications et l'informatique, sont tous des ingénieurs. Bien qu'ayant reçu une formation scientifique et technique, reposant sur les mathématiques appliquées, l'électronique et l'électricité, ils n'en ont pas moins des préoccupations différentes. Les ingénieurs des télécommunications, à l'origine hommes de réseau, se soucient de l'articulation entre le symbole, le signal et le bruit. Quant aux informaticiens, ils se couvrent d'une neutralité, à travers l'ordinateur banalisé, car réduit à un outil au service de n'importe quel besoin. En se fondant sur cette analyse curieuse, il apparaît logique que les acteurs dont les métiers s'y rap-

techniciens des télécommunications opèrent ou celle que les informaticiens produisent ou transforment. Cette différence évidente, d'une importance capitale, est source de malentendus car le même vocable recouvre des réalités bien diverses et opposées ».

Quoi qu'il en soit, l'affiche ou l'affichage, la presse écrite, le cinéma, la radiodiffusion ne représentent plus qu'une infime partie du système médiatique. A ces anciens médias se sont ajoutées de nouvelles machines, lesquelles permettent le dialogue, l'échange permanent, la communication, la mise en commun. De par ces modalités et ces virtualités, elles opèrent une rupture radicale avec les médias traditionnels. Loin d'être une alternative à ces derniers, elles en constituent, bien au contraire, le prolongement et leur offrent des possibilités inédites de circulation, de transmission, de stockage, d'indexation et de lecture. C'est dire que les nouvelles technologies, ici, n'ont jamais condamné à la mort ou à la décadence les anciennes.

En tout état de cause, avec la rencontre entre les médias (avec leurs programmes et leurs services, qu'il s'agisse de l'édition de livres ou de journaux : the software), les télécommunications (avec leurs réseaux

IV/ LA PROFESSIONNALISATION, L'INDUSTRIALISATION, L'INTERNATIONALISATION DE LA COMMUNICATION : DES FACTEURS MILITANT EN FAVEUR DE LA FORMATION

Comme nous l'avons déjà mentionné, à la faveur du triomphe de l'économie de marché, des mutations scientifiques et technologiques intervenues durant ces deux dernières décennies, caractérisées par la convergence entre quatre univers qui, jusqu'ici, étaient séparés, la communication se professionnalise, s'industrialise et s'internationalise.

Les changements survenus dans ce domaine ont et/ou ont eu pour conséquence le perfectionnement des pratiques anciennes, la multiplication et la diversification de nouvelles. Mais quelles qu'elles soient, ces pratiques se professionnalisent de plus en plus. Cela signifie que leur exercice s'appuie désormais sur des savoirs ou des connaissances, des savoir-faire ou des pratiques. Ou bien si l'on préfère, lesdites pratiques reposent sur des canons universels.

Amorcée dès la fin du XIXe siècle, l'industrialisation de la communication s'est accentuée, d'une part, parce que les médias ont adopté la

(Suite en page 7)

DOSSIERS ET REPERES

Communication et formation au Gabon

COMMUNICATION

(Suite de la page 6)

et satellite, l'édition et la vidéo domestique. Son organisation montre également une intégration verticale : ses activités comprennent la production de décodeurs et d'antennes satellites, la production cinématographique (Studio Canal Plus, Productions Sarde...), la production audiovisuelle (Ellipse), le financement d'un club de football (Paris-Saint-Germain) et de diverses équipes sportives. Enfin, le groupe s'est internationalisé dans toute l'Europe avec des partenaires locaux et des programmes analogues. Cette internationalisation, qui permet de diversifier les sources de programmes, a conduit Canal Plus à investir dans la production cinématographique aux Etats-Unis, et à préparer de nouvelles chaînes thématiques.

On distingue traditionnellement deux marchés : le marché public ou le marché des particuliers et le marché des institutions publiques (services publics) ou privées (entreprises), appelé marché « institutionnel ». Mais avec le multimédia, cette distinction entre les deux est remise en cause. En effet, certaines industries du savoir, du loisir ou de l'information, tournées depuis toujours vers le grand public, se lancent à la conquête des « institutionnels ». A l'inverse, d'autres médias, qui se consacraient depuis leur naissance au marché des entreprises, offrent déjà des services à des particuliers. Parmi ces derniers, on peut mentionner la télévision à péage, le paiement à la consommation ou au programme, la vidéo à la demande, la musique à la demande, les jeux vidéo, les achats électroniques, la banque et les services financiers, la télédomotique... Pour les services publics, c'est-à-dire offerts aux organisations dites publiques, ils consistent et/ou consisteront en des applications gouvernementales, la télé-éducation, les bibliothèques numériques, des musées virtuels à la transmission et l'informatisation des dossiers médicaux, aux liaisons entre administrations... Quant aux « téléservices », ils désignent les prestations à valeur ajoutée qui peuvent être offertes aux entreprises et aux particuliers, à travers les réseaux de télécommunication. En ce qui concerne les services aux entreprises, ils se développent à un rythme soutenu, à travers la connexion au réseau informatique mondial. Ils se caractérisent par la dématérialisation et la désintermédiation, chères à certains auteurs.

En tout état de cause, Une telle évolution consacre la « globalisation » de la communication, préférable, pour certains auteurs, au terme français « mondialisation ».

En premier lieu, la globalisation entend signifier que pour les médias, comme pour les autres activités économiques, le marché est désormais mondial. L'essor du commerce international est plus spectaculaire ici qu'ailleurs. La globalisation désigne ensuite cette évolution, à l'échelle des continents ou à celle du monde, vers une situation d'oligopole, où seules deux ou trois entreprises, après concentration horizontale, peuvent atteindre la masse critique qui leur permet de poursuivre leur croissance, sinon de survivre. Elle

renvoie enfin à l'intégration verticale, laquelle désigne le regroupement, au sein des mêmes entreprises, d'activités jusqu'ici étrangères les unes aux autres. Ce qui entraîne des rapprochements entre des médias différents — presse écrite, audiovisuel, cinéma, banques de données ou d'images —, entre des activités éloignées les unes des autres —, ou bien encore, plus spectaculairement, entre la quincaillerie et les œuvres immatérielles du génie humain, entre les contenus et les contenants, entre les équipements et les programmes, entre le hardware et le software. Une telle recomposition du paysage médiatique milite en

ici, comme dans d'autres domaines, ne peut et ne doit tout faire ni tout réguler.

En troisième lieu, la formation devrait rapprocher les humanités classiques (sciences sociales et/ou humaines) et les sciences dites exactes. De cette manière, la formation des professionnels de médias traditionnels en général, des créateurs, des producteurs et des journalistes en particulier, pour lesquels l'information est en élaboration permanente, devrait s'élargir à la culture informatique et celle des ingénieurs informaticiens et des télécommunications aux humanités classiques. Les premiers ne peuvent

comment faire appel aux spécialistes sans pour autant tomber sous leur dépendance, se donner à eux-mêmes un environnement dans lequel ils s'expriment. Pour Maurice NIVAT, la culture informatique devrait consister en deux types de formation :

- la formation des apprenants à l'informatique. Il s'agit de prévoir, outre les actions de sensibilisation nécessaires, les programmes de formation académique et professionnelle qui assureront les compétences pertinentes aux futurs professionnels ;
- la formation continue et le recy-

- le droit des médias. Une réglementation à l'échelle planétaire est un impératif. Une telle tâche fait appel à des juristes spécialisés dans la communication. Pour ce faire, il faut des spécialistes ;

Les autres filières pourraient être créées à moyen et à long terme, en fonction des bouleversements scientifiques et technologiques, de la demande sociale.

En d'autres termes, les travaux à mener ici, pour qu'ils aient un impact réel immédiat, doivent associer les universitaires, les chercheurs (spécialistes des sciences de l'information et de la communication et des autres sciences sociales et/ou humaines), les professionnels. Plus qu'une simple collaboration, les uns et les autres auront à gagner à entretenir un dialogue fécond, à avoir une vision dynamique, chère à Madeleine GRAWITZ. En accord avec cet auteur, on peut reprocher aux chercheurs en sciences sociales en général, à ceux du Gabon en particulier leur manque de sens pratique, leur tendance à rester dans leur tour d'ivoire mentale (sur le plan du choix des problèmes à résoudre et celui de l'expression car leur jargon paraît souvent incompréhensible), enfin, ce qui est plus grave, le manque parfois de bon sens. « La recherche en matière de communication doit, prévient André-Jean TUDESQ, se garder de l'individualisme excessif du chercheur, isolé dans ses recherches, et s'orienter vers des connaissances utiles à la société. Ce qui doit amener une collaboration entre chercheurs et professionnels de l'information qui détiennent l'accès aux sources de documentation et qui sont les utilisateurs potentiels des applications tirées de la recherche. Mais la recherche appliquée ne signifie pas une recherche finalisée à des fins professionnelles. Il n'y a pas de recherche appliquée valable sans liberté du chercheur et sans recherche théorique... ».

En résumé, l'inexistence et/ou la faiblesse de la formation est l'un des facteurs qui sous-tendent le déficit de respectabilité dont fait l'objet la communication au Gabon. Elle devrait être redéfinie, à la faveur des mutations scientifiques et technologiques et du triomphe de l'économie de marché, d'autant que ladite communication se professionnalise, s'industrialise et s'internationalise. A cet effet, conformément à la philosophie du LMD (Licence-Master-Doctorat), elle emprunterait des voies diverses : être interactive, verticale et horizontale, octroyée dans les milieux traditionnels et dans le cadre des initiatives individuelles et collectives, sans le concours des pouvoirs publics et des organismes internationaux.

Quoi qu'il en soit, la formation est, plus que par le passé, une exigence professionnelle. Avec la « globalisation » de la communication, l'heure de l'amateurisme, de l'improvisation et de l'empirisme est renvoyée aux belles calendes grecques. Un défi à la fois pour la puissance publique, la société civile, les professionnels des médias, les organismes internationaux.

La rédaction



Il est plus qu'urgent pour l'Etat, de soutenir les structures de formation de l'élite dans le domaine de la communication au Gabon.

faveur d'une nouvelle politique de la formation.

V/ LA FORMATION : QUOI, COMMENT ?

Conformément à la philosophie du LMD (Licence-Master-Doctorat), la formation devrait être tournée à la révolution numérique qui s'annonce comme par une fatalité quelconque, et, consister en l'octroi des compétences aux apprenants, pour les aider à exercer leurs activités et à s'insérer dans la mondialisation de la communication. Pour ce faire, elle devrait s'appuyer sur des séminaires, des ateliers, l'échange d'expériences, c'est-à-dire être interactive.

Deuxièmement, la formation devrait être verticale et horizontale. Cela veut dire qu'elle serait octroyée à la fois par les structures académiques classiques (écoles, instituts, universités) et par les instances de régulation et d'autorégulation... A cela pourraient s'ajouter les organisations (ministères, collectivités locales, syndicats, associations, ONG, entreprises...), les organismes internationaux, les citoyens eux-mêmes, individuellement. A l'heure du multimédia, il faut élargir les modalités et les lieux d'apprentissage, d'autant que la puissance publique,

plus exercer leurs activités convenablement sans posséder les rudiments de la culture informatique. Quant aux seconds, formés traditionnellement aux mathématiques appliquées, à l'électricité, à la physique, il faut rappeler que science sans conscience n'est que ruine dans l'âme. Comme on peut le constater, l'initiation aux pratiques des médias, anciens et nouveaux semble réconcilier trois univers. « Les Sciences de l'Information et de la Communication pourraient se donner, écrit Daniel BOUGNOUX, pour dernière ambition de surmonter le divorce qui s'élargit depuis le XIXe siècle entre trois formes de culture : la littéraire, la scientifico-technique et la culture de masse dont les représentants s'ignorent et se méprisent mutuellement. L'étude des machines à communiquer les implique et pourrait servir à les articuler... ».

En revenant sur la culture informatique, il s'agit, à travers cette dernière, selon Philippe ROQUEPLO, à inculquer aux apprenants de nouvelles habilités cognitives et de nouveaux savoir-faire, susceptibles de leur permettre une maîtrise minimale des équipements et des logiciels. Ou bien si l'on préfère, la formation serait destinée à doter les futurs professionnels des médias traditionnels de compétences créatrices, Ainsi, ils sauront quand et

clage des adultes actifs, déjà sur le marché du travail.

Pour chaque type de formation, des stratégies différentes s'imposent. Les pouvoirs publics devraient y être appuyés par des initiatives individuelles et collectives, prises par les représentants de la société civile. Les recherches menées en Europe et aux Etats-Unis insistent sur l'importance de l'auto apprentissage.

Last but not the least, la formation devrait être solidaire de la recherche académique. Pour ce faire, elle comprendrait des études doctorales. Pour qu'elles soient utiles au Gabon, ces dernières s'articuleraient, dans l'immédiat, autour des filières suivantes, conformément à la philosophie du LMD et en tirant les leçons des travaux universitaires menés dans d'autres domaines :

- les usages des médias. L'important n'est plus ce que les médias font aux gens mais ce que ces derniers font desdits médias ou ce qu'ils peuvent en faire parce qu'ils en ont le loisir ;
- l'économie et la gestion des médias. Parce que la communication s'industrialise et que nous passons à l'ère de la cyber-économie, il faut intégrer la comptabilité, la gestion, l'économie politique, le marketing, le management des organisations ;

ECONOMIE

Baisse des p

Ces dernières années (en dehors de la période 2008-2009 qui été dominée par la crise des subprimes aux États-Unis ayant entraîné la crise financière à l'origine de la dépréciation des matières premières) ont été celles au cours desquelles le prix du pétrole a atteint les plus hauts historiques avec un baril à 147 dollars. Le ralentissement de l'économie mondiale procure aujourd'hui un répit sur le front de la demande ayant entraîné une forte diminution du prix du brut depuis le mois de juin 2014, avec des tendances qui sont descendues à moins de 60 dollars le baril. Pas assez de croissance économique, trop d'or noir sur le marché. Depuis le début de l'été, les cours du pétrole continuent de reculer, sans que l'on sache quand s'arrêtera cette baisse. Les cours du pétrole affichés par les principales bourses mondiales présagent d'une situation critique pour les pays détenteurs comme le Gabon à très brève échéance compte tenu de la dépendance extrême de ses finances publiques aux revenus de cette activité. Aussi, pour mieux comprendre l'une des difficultés financières du Gabon à partir de cette année, il serait intéressant d'examiner d'abord les facteurs explicatifs de l'effondrement actuel des prix du pétrole, ensuite l'impact de cette baisse des prix au niveau des pays consommateurs et des pays producteurs, et enfin au niveau du Gabon singulièrement.

Pour ce qui est des facteurs pouvant expliquer l'effondrement actuel des prix du pétrole, il y a essentiellement que sur un marché régi par la loi de l'offre et de la demande, toute distorsion entre les deux termes se répercute sur les prix. Cette règle de base appliquée au marché de l'or noir explique la baisse continue des cours depuis juin dernier.

Entre le petit sommet atteint mi-juin, où le baril valait autour de 115 dollars, et aujourd'hui, autour de 60 dollars, le recul est supérieur ou égal à 50 % en quelques semaines. Elle n'atteint toutefois pas encore le record historique enregistré durant le pic de la crise financière entre juillet 2008 et janvier 2009, le prix du baril de Brent avait perdu 100 dollars en six mois, passant de 140 dollars à 40 dollars.

Les raisons pour expliquer la présente chute brutale des prix du pétrole relèvent d'un côté à une demande anémique, de l'autre une offre pléthorique du brut. Si les cours baissent, c'est donc en premier lieu en raison des médiocres perspectives de croissance.

L'essoufflement de la Chine

C'est l'annonce, du brutal ralentissement de la production industrielle en Chine, le deuxième plus

gros consommateur de brut du monde, qui a provoqué ce nouveau recul. En effet, à la fin du mois d'août de l'année qui vient de s'achever, la production industrielle chinoise s'affichait en hausse de + 6,9 % sur un an (contre 9 % en juillet), sa plus faible progression en rythme annuel depuis le début de la crise financière en 2008.

De nombreux autres indicateurs sont en décélération, comme les ventes au détail, la consommation d'électricité ou les investissements en capital fixe (infrastructures). La croissance chinoise est aujourd'hui de 7,5 %.

La moindre progression de la demande mondiale

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) continue de tabler sur une hausse de la demande mondiale de pétrole, mais de mois en mois, elle en revoit le rythme de progression à la baisse. Cette hausse a été limitée à 900 000 barils par jour en 2014 (92,6 millions de barils par jour) en raison de « la faiblesse persistante des économies européenne et chinoise, conjuguée à des livraisons de pétrole plus faibles que prévu au Japon et au Brésil », indique l'institution, qui défend les intérêts des grands pays consommateurs.

Ce rythme de croissance devrait, selon les experts de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), s'accélérer un peu durant l'année 2015 (+ 1,2 million de barils), mais moins vite que prévu il y a quelques mois.

Le trop plein de production

Du côté de la production, c'est l'abondance, presque le trop plein. Les compagnies ont recommencé à pomper plus de 800 000 barils en Libye par exemple, malgré la déliquescence dans laquelle sombre ce pays après la mort de Mohamed Kadhafi.

L'Irak par contre tient sa production, en dépit de l'instabilité du pays et des menaces de l'Etat islamique sur les régions pétrolifères du Kurdistan, même si les affrontements dans l'ex pays de Saddam Hussein ont un impact limité sur les cours du pétrole. Mais l'abondance de l'offre est surtout due aux pétroles de schiste (shale oil) américains.

L'effet pétrole de schiste américain

Les Etats-Unis ont produit, en août dernier, 8,6 millions de barils par jour. Du jamais vu depuis juillet 1986. L'Administration américaine d'information sur l'énergie (EIA) prévoit d'atteindre 9,5 millions de baril en 2015. Un record depuis le « peak oil » de 1970, année à partir de laquelle la production avait commencé à reculer. Le taux de dépendance américain

au pétrole importé est tombé de 60 % en 2005 à 30 % aujourd'hui.

Le marché mondial continue d'en être bouleversé, puisque le brut que les Américains n'importent plus, notamment des pays du Golfe de Guinée (Nigeria, Angola), est réorienté vers l'Europe. Or, les prévisions américaines prévoient que l'Afrique devrait d'ici 2020 fournir 25% du pétrole importé aux Etats-Unis. Cet afflux pèse notamment sur le cours du Brent à Londres, dont l'écart de prix se resserre avec celui du brut américain côté à New York.

La baisse pourrait bien se poursuivre

Ce n'est pas impossible, tant que les perspectives d'une reprise de la croissance mondiale restent bouchées. Les prévisions 2014 et 2015 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'une franche reprise ne sera pas au rendez-vous en Europe, aux Etats-Unis et dans les grands pays émergents, comme la Chine et le Brésil.

L'OPEP minimise et attend pour réduire le quota de production

Pour le moment, Les douze membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui produisent un tiers de l'or noir mondial, refusent de céder à la panique. Le ministre koweïtien du pétrole, Ali al-Omaïr, avait estimé, le 11 septembre dernier, que les cours remonteront à l'approche de l'hiver dans l'hémisphère Nord. Un sommet extraordinaire n'était donc pas nécessaire, selon lui, avant la réunion semestrielle ordinaire du 27 novembre dernier à Vienne, au siège du cartel, pour examiner la situation afin de décider d'une réduction des quotas de production (29 millions de barils par jour).

Il faut se poser la question de savoir pourquoi les cours du pétrole n'intègrent-ils plus les risques géopolitiques ?

En dépit de la dégradation de la situation au Proche-Orient (Syrie, Irak, Gaza, Libye), le marché du pétrole refuse obstinément d'intégrer la moindre prime de risque géopolitique dans les cours. Le prix du baril se situe autour de 60 dollars, en baisse de plus de 50 % depuis juin.

Une première explication basée sur la disponibilité d'une offre de remplacement (stocks et capacité résiduelle de production) rassurante a été donnée. Mais une autre raison bien plus structurelle, puisqu'elle touche l'ensemble des marchés financiers, commence à s'imposer : la volatilité des cours de l'ensemble des actifs financiers n'a cessé de se réduire depuis 2010.

Cette chute de la volatilité s'explique par l'action stabilisatrice des banques centrales qui, en injectant massivement des liquidités d'une

part et en garantissant les risques de défaut des Etats et des banques d'autre part, auraient anesthésié toute perception de risque.

L'argument est toutefois peu probant lorsqu'on s'intéresse au risque géopolitique. Nous pensons que cette moindre aversion au risque s'explique plutôt par la généralisation des technologies de l'information. La capacité qu'ont aujourd'hui les intervenants de suivre quasiment en direct l'évolution d'une crise géopolitique tendue donne le sentiment – peut-être injustifié – qu'ils auront le temps de modifier leurs positions dès qu'un événement sera avéré et non plus seulement possible.

Il y a 10 ans, le simple fait de savoir que les djihadistes de l'Etat Islamique ne sont plus qu'à 80 km de Bagdad aurait fait bondir les cours de 20 % ou 30 % sur l'idée qu'il était très possible que plus de 3 millions de barils/jour de production disparaissent du marché en quelques heures.

Quant aux conséquences de la chute des cours du pétrole ; c'est un phénomène à double tranchant. D'un côté, les pays développés peuvent en espérer un regain de croissance, de l'autre côté certains pays producteurs ou détenteurs du pétrole pourraient avoir à en souffrir.

L'effondrement des prix du pétrole est un phénomène qui touche d'abord les pays avancés, notamment ceux de la zone euro, englués dans une crise de langueur. Mais les pays émergents, Chine en tête, ne sont pas épargnés. Le ralentissement de leur activité impacte directement la demande en énergies fossiles. Sur ce fond économique morose, l'Agence internationale de l'énergie a d'ailleurs dû réviser à la baisse ses prévisions d'augmentation de production, d'autant que la demande n'a aucun mal à être satisfaite, tant l'offre est abondante. Si la production des pays-Opep stagne autour de 30 millions de barils/jour, celle des pays non-Opep (hors États-Unis) est passée de 50 millions de barils/jour en 2005, à 56 aujourd'hui.

Mais l'élément véritablement nouveau, c'est la révolution américaine des hydrocarbures de schiste. Grâce au pétrole non conventionnel, les États-Unis retrouveront, en 2017, le niveau de production record atteint en 1970 : 10 millions de barils/jour, soit autant que ce que produit l'Arabie saoudite aujourd'hui.

La ruée vers l'or noir dans les champs du Dakota du Nord ou du Texas est sans doute une aubaine pour l'Amérique qui réduit ainsi sa dépendance énergétique. Mais en ouvrant les vannes de cette manne, elle inonde par contrecoup le marché, contribuant ainsi à une baisse des prix.

De manière générale, tout mouvement baissier des prix du pétrole est positif pour la croissance car

elle tire vers le bas le prix des autres énergies – qui est indexé sur celui du pétrole – et réduit le niveau de l'inflation. Cela donne du pouvoir d'achat supplémentaire aux ménages et restaure les marges



La baisse du prix du baril de pétrole des pays producteurs

des entreprises, en particulier les grandes consommatrices d'énergie.

D'après les calculs de Natixis, la baisse du pétrole, cumulée à la dépréciation actuelle de la monnaie unique européenne, peut faire gagner à la zone euro 0,5 point de PIB étalés sur deux ans, ce qui n'est pas négligeable.

Certains pays de l'Union Européenne comme la France, fortement importateurs du pétrole, verraient leur déficit commercial diminuer si cette baisse s'avérait durable. Le prix de l'essence à la pompe, en revanche, ne devrait pas notablement baisser. En effet, le prix du baril est libellé en dollar, or le billet vert a tendance à s'apprécier par rapport à l'euro depuis plusieurs semaines. Il faut donc davantage d'euros pour acheter un baril.

Certains économistes estiment néanmoins que des bonnes nouvelles peuvent en cacher de mauvaises. Alors que la zone euro se débat pour éviter le piège de la déflation, plusieurs responsables européens commencent ainsi à s'inquiéter d'une trop forte baisse des prix.

En tombant à 60 dollars le baril, la déflation deviendra réalité dans la zone euro, il s'agit d'un scénario extrême, mais les choses peuvent aller très vite, comme on l'a vu entre juin et septembre derniers. La baisse des prix du pétrole n'est pas déflationniste en soi. Le risque de baisse généralisée et durable du niveau des prix en zone euro est avant tout lié aux réductions de salaires pratiquées en Europe du Sud.

Enfin, la baisse des prix du pétrole peut rebattre les cartes de la rentabilité des différentes sources d'énergie. En dessous de 90 dollars le baril, le gaz et le pétrole de schiste produits aux États-Unis ne

CUS

Prix du pétrole

sont plus rentables. Cela peut donc dissuader les Américains d'investir dans ce domaine.

L'effondrement des cours du pétrole touche aussi les pays producteurs ou détenteurs du pétrole comme le Gabon.



Le prix du pétrole va gravement affecter les économies des pays de pétrole comme le Gabon.

En effet, à moins de 100 dollars, certains pays producteurs ou détenteurs du pétrole comme le Gabon, ne parviendront pas à faire face à leurs dépenses budgétaires, qu'il s'agisse des subventions à l'énergie ou des mesures sociales en faveur de l'emploi, du logement ou de l'éducation. Mais tous les détenteurs ou producteurs de pétrole n'ont pas, loin de là, la même capacité à encaisser les chocs sans broncher. Le cas du Gabon par exemple, son économie est presque entière-

ment basée sur l'exploitation pétrolière qui fournit à ce pays 80% de ses revenus d'exploitation, 40% de son Produit Intérieur Brut (PIB) et 60% de ses recettes budgétaires. C'est dire que l'économie gabonaise dépend largement de la production pétrolière. Si le prix du pétrole restait bas durablement, le Gabon devrait faire face à des risques accrus de mouvements sociaux en cas de non satisfaction des revendications des travailleurs des secteurs public et privé, et des étudiants en ébullition depuis plusieurs semaines.

Déjà le pays fait face à des grèves à répétition dans quasiment tous les secteurs d'activités. En plus de l'effondrement des cours du pétrole au niveau du marché international, le Gabon est paralysé depuis bientôt un mois par la grève de l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (l'ONEP). La conséquence est donc double : non seulement les entreprises subissent des pertes au niveau international, elles enregistrent quasiment la baisse de leur production du fait de la grève de l'ONEP. L'Etat aussi subit les mêmes pertes dans la part qui lui revient dans le cadre des CEPP et dans le recouvrement de sa fiscalité pétrolière. La décision d'importer les carburants (Pourquoi le gouvernement gabonais ne pense-t-il pas à constituer des stocks stratégiques de carburants ?) à partir de l'Angola et de la Côte-d'Ivoire est à moyen et à long terme contreproductif pour les finances publiques et les engagements contractuels entre l'Etat gabonais et les compagnies pétrolières. Il faut négocier sérieusement et sincèrement avec l'ONEP.

La chute des cours du pétrole ne peut que perturber l'équilibre du budget gabonais bâti autour d'un baril aux environs de 100 dollars. C'est dans la conjoncture actuelle que les autres pays puisent dans des réserves financières considérablement constituées. Ce

qui ne semble pas être pour le Gabon, malgré l'existence de certains fonds constitués comme le fonds des générations futures qui a été transformé en fonds stratégique.

A ce propos, l'ancien Premier Ministre gabonais, Raymond Ndong Sima, pense à juste titre qu'il y a péril en la demeure dans notre pays avec l'effondrement en cours des prix du pétrole. Selon cet économiste aux compétences avérées : « les cours du pétrole affichés par les principales bourses mondiales présagent d'une situation critique à très brève échéance compte tenu de la dépendance extrême de nos finances publiques aux revenus de cette activité.

L'année 2014 avait déjà enregistré une loi de finances rectificative dont le rapport économique et financier et plus particulièrement les hypothèses de croissance étaient pour le moins discutables. Les services des ministères de l'économie et du budget anticipaient en effet une croissance de 5,1% lorsque la diminution de la demande globale laissait entrevoir une contraction de l'activité comprise entre 15 et 20% par rapport à l'année précédente.

Cet optimisme forcé a conduit à maintenir un train de dépenses publiques incompatible avec la réalité des recettes perçues tant et si bien que l'ensemble de l'Administration s'est vu réduit à un ajustement de facto de ses dépenses en rupture avec le discours officiel. 2014 se termine ainsi à la rame. Nombre d'administrations peinent à engager leur budget amplifiant les difficultés de nombreux opérateurs économiques traditionnellement dépendants des marchés de l'Etat.

L'effondrement actuel des cours du pétrole rappelle par sa vitesse et son ampleur une situation déjà vécue en 1986 lorsque les prix avaient été réduits d'un peu plus de 50% par

rapport à leurs niveaux de 1985. La suite, les plus anciens s'en souviennent. Ce fut le début d'une descente aux enfers qui a duré jusqu'en janvier 1994.

L'ampleur de la chute attendue des recettes pétrolières et son incidence sur les revenus totaux de l'Etat commandent une remise à plat de l'ensemble des hypothèses budgétaires tant pour les recettes que pour les dépenses pour envisager un changement urgent de palier rendu nécessaire par l'évolution de l'environnement international et l'extraversion toujours très forte de notre économie.

La loi de finances 2015 examinée par le Parlement au cours de la session qui s'achève était déjà discutable sur certaines de ses hypothèses. Elle tablait notamment sur une baisse du prix du pétrole de 20% et une appréciation du taux de change du dollar américain de 2,1% par rapport au franc CFA. On sait ce qu'il en est avant même que l'année 2014 ne soit terminée, les prix du pétrole se sont repliés de près de 40% et rien n'indique que ce mouvement soit terminé.

La loi de finances à peine votée est ainsi devenue caduque avant même d'avoir été promulguée. A la baisse des revenus pétroliers vont s'ajouter celle des investissements publics et plus généralement celle des dépenses publiques qui affecteront d'autant la demande globale. Ce ne sont plus les mois mais les semaines et peut-être même les jours qui sont comptés avant que le choc qu'annoncent les marchés ne soit perceptible de tous. La situation est critique et on doit considérer qu'il y a désormais péril en la demeure que tout retard ou toute complaisance dans l'ajustement qu'il impose ne feront qu'aggraver ».

Dr Jonathan NDOUTOUME NGOME, Maître Assistant CAMES

AFRICA BTP Engeneering

GENIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS TOUS CORPS D'ETAT



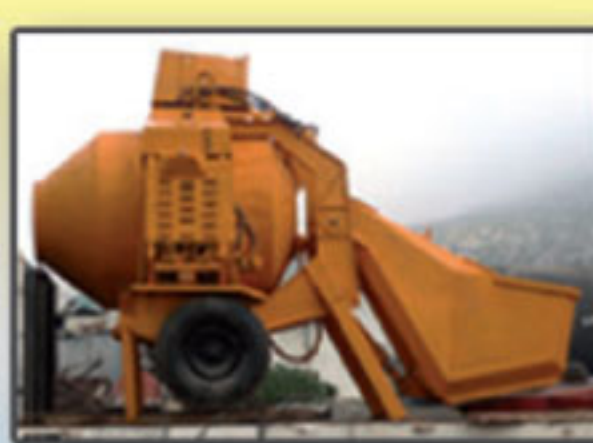
Résidence privée



Aménagement de chaussées



Grue



Bétonnière de chantier

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN BATIMENT

- Maçonnerie;
- Electricité;
- Plomberie;
- Etanchéité;
- Carrelage;
- Menuiserie aluminium;
- Menuiserie bois;
- Peinture;
- Toiture et Couverture;
- Climatisation;
- Voiries;
- Réseaux divers.

CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

- Construction métallique;
- Hangars;
- Usines;
- Complexes industriels.

CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART

- Ponts et Chaussées;
- Monuments...

CONSTRUCTION D'AERODROMES.

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le développement de l'Afrique avec AFRICA BTP Engeneering.

Rond point pavés de MINDOUBE 2

Tél.: 0341 9975 / 0441 8349 / 0454 3473 Libreville

Email: africabtpengeneering@yahoo.fr - Site web : www.ihem-gb.org

DOSSIERS ET REPERES

Presse écrite et médias au Gabon

COMMUNICATION

Du 10 au 12 décembre dernier, les acteurs du monde de la communication se sont retrouvés dans le cadre des états généraux de leur secteur d'activité. Au terme de ces assises placés sous le thème : « Médias et communication au Gabon : enjeux et perspectives », les participants ont proposé des solutions sous forme de recommandation permettant de bâtir le système de communication que le Gabon souhaite avoir au cours des prochaines années. De la réforme de l'audiovisuel public à l'instauration d'une redevance audiovisuelle, en passant par la réforme de l'Agence gabonaise de presse (AGP), voire la validation du nouveau Code de la communication écrite, audiovisuelle et cinématographique ainsi que la formation et la spécialisation de nouvelles élites, tout a été passé au crible. Mais, a-t-on abordé le poids trop pesant de la politique sur la presse et les médias ? En effets, leur évolution s'est toujours accomplie au gré des mutations politiques dans notre pays.

Le Gabon, au même titre que les autres pays africains, a subi la loi de l'évolution historique tout en conservant les éléments essentiels de sa culture. Cette conservation de la culture au sein de chaque groupe ethnique a été rendue possible grâce aux moyens de communication de fabrication locale avec lesquels il était possible d'envoyer des messages d'un lieu à un autre. Ces moyens de communication traditionnels étaient, entre autres, le tam-tam dont le son peut être perceptible à des dizaines de kilomètres du lieu d'émission.

Lorsque, en 1839, les Européens commencent à s'implanter au Gabon pour le coloniser, on passe progressivement de la communication traditionnelle orale à la communication écrite avec l'introduction de la « technologie de l'alphabet ». Le Gabon prend alors attache avec la presse écrite.

1- La naissance et l'évolution des médias au Gabon

1-La presse écrite gabonaise jusqu'en 1959

Face aux besoins de consigner les actes officiels, l'administration coloniale française, installée au Gabon depuis 1839, opta pour la presse écrite s'appuyant ainsi sur un vieil adage : « les paroles s'envolent et les écrits restent ». Mais ces actes administratifs ne constituent pas une presse au sens véritable de la lettre. En effet, cette presse, constituée des journaux officiels, ne donnent pas toutes les nouvelles, si ce ne sont celles concernant exclusivement les activités de l'administration coloniale dans chaque colonie.

Jusqu'en 1910, la colonie gabonaise, comme le reste des colonies françaises noires africaines, assista à l'essor des journaux officiels. Aussi la période 1839-1990 est considérée comme la première phase de l'évolution de la presse écrite au Gabon.

Ainsi, à Libreville par exemple, il est publié le 18 juin 1887, le premier numéro du « Journal Officiel du Congo-Gabon ». Cet hebdomadaire qui s'occupait de la publication des décisions politiques concernant la colonie, fut interrompu provisoirement le 25 mai 1889.

A la suite du rattachement du Gabon au nouvel ensemble territorial dénommé « Congo français avec pour

capitale Libreville », où résidait le commissaire général du gouvernement en la personne de Pierre Savorgnan de Brazza, le journal change de nom en prenant la dénomination de « Journal Officiel du Congo-français » sous laquelle il réapparaît en 1891.

Lorsque, le 29 décembre 1903, le Gabon et le Moyen-Congo furent séparés avec la formation d'un nouveau groupe de territoires, dénommé le Congo-Français avec comme capitale Brazzaville, celui-ci devenait donc le nouveau siège du journal à partir du 2 juillet 1904. Ce journal, une nouvelle fois, change d'appellation à partir du 15 janvier 1910, date à laquelle est créée une nouvelle entité dénommée Afrique Equatoriale Française (A.E.F.). Le journal s'appelle désormais « Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française ».

De 1910 à 1940, c'est la deuxième phase de l'évolution de la presse écrite dans la colonie gabonaise. Cette période fut marquée par la publication des journaux appartenant aux sensibilités politiques différentes de la métropole dans les colonies où chaque formation politique voulait vulgariser son idéologie. Même sur le plan local, certains nationaux imprimaient aussi des bulletins d'information, puisque, au lendemain de la Première Guerre mondiale, débutait la lutte politique favorisée par les mutations sociales que connaissait la colonie du Gabon depuis le XIXème siècle. Dans le même contexte, émergèrent également les organes syndicaux. Sur le plan local, Nicolas Meteghe N'nah nous informe que :

« Les premières organisations à caractère plus ou moins politiques furent créées au Gabon dans les dernières années de la Première Guerre mondiale. Elles étaient alors au nombre de deux qui mobilisèrent les populations dans l'Estuaire, l'Ogooué-Maritime et le Moyen-Ogooué actuels. Il s'agit d'une part de la section gabonaise de la ligue des droits de l'homme et du citoyen qui a été constituée en 1916 et dirigée par Jean Baptiste Ndjendé. Et d'autre part de l'Association de la Jeunesse Gabonaise créée en 1918 et qui publia à partir de 1922 sous la direction de Laurent-Cyr Antchuwé un périodique dénommé « Echo Gabonais ». Deux ans après, en 1924, ce périodique prit la dénomination de la voix coloniale. Ce périodique publiait les articles, particulièrement violents contre le régime colonial... »(Meteghe N'nah N. 1994, p.404).

Précisons que ce périodique a été édité successivement à Dakar et, à Nice en France, à Cause, certainement, des problèmes d'imprimerie dans la colonie gabonaise. En dehors de l'« Echo Gabonais » de Laurent-Cyr Antchuwé, il y a eu aussi à partir de 1922, dans le journal « L'action coloniale », une rubrique intitulée « les scandales du Gabon » dans laquelle était publiée une série d'articles de Michel Fanguinoveny, très hostiles au régime colonial. Il semble que ce journal est l'une des rares publications des « évolués » qui atteignait l'intérieur du pays. En effet, selon le chef de circonscription Leroux, cité par Nicolas Meteghe N'nah, « L'action coloniale » circulait jusqu'à Franceville, emporté par des conducteurs d'embarcations à moteur et des traitants de la S.H.O

Certains Gabonais recevaient aussi la presse écrite des « évolués » d'autres colonies françaises. C'est le cas du journal « La race nègre » selon Nicolas

Meteghe N'nah (1994, p.404) : « ... en 1927, 1928 et 1929, Léon Mba figure sur la liste des abonnés de la Race Nègre et des correspondants de Tiemoko Garakouyaté. La race Nègre était le journal de la ligue de la Défense de la Race Nègre créé le 22 mai 1927 par le Sénégalais Lamine Senghor ... »

Enfin, la troisième phase de l'évolution de la presse écrite au Gabon colonial est celle qui court de 1940 jusqu'à l'accession du pays à la souveraineté internationale. Ce fut une phase d'organisation et de développement des moyens de communication, notamment la presse écrite, grâce aux nouveaux cadres juridiques mis en place à partir de la Seconde Guerre mondiale. En effet, d'après Nicolas Meteghe N'nah, (1994, p.455) ; une ordonnance établit la liberté de presse le 24 novembre 1944.

Cette évolution des cadre juridique a favorisé l'évolution de la situation politique dans les colonies, notamment dans Celle du Gabon où l'on note la mise en place véritable des premiers partis politiques se dotant chacun d'un organe de presse.

En 1948, René Paul Sousatte, élu du Gabon à l'Assemblée de Union Française créa « La Voix du comité Gabonais d'études sociale et Economiques » (COGES). Ce périodique prit la dénomination de Réalité Africaine en 1949 pour s'appeler ensuite la voix de l'AEF et de l'Union Française dès 1952.

Il y a également le bimensuel « le pilote », organe de presse de Union Démocratique sociale Gabonaise de Jean-Hilaire Aubame, crée en 1950 et rebaptisé « Action et Vérité », lorsque son principal rival, le Bloc Démocratique Gabonais de Léon Mba créait le mensuel « L'Union Gabonais » qui devint par la suite « Patrie Gabonaise ».

Cette effervescence des journaux d'opinion est renforcée par l'élaboration en France de la loi du 23 juin 1956. Celle-ci créait des assemblées et des conseils de gouvernement dans les territoires colonisés. En établissant le suffrage universel, cette loi ouvrait la voix aux autochtones pour exercer les activités politiques légales.

Les premières préoccupations de ces partis étaient de se doter d'organes d'information afin de vulgariser leurs idéologies dans la perspective d'une prise de pouvoir à l'accession du pays à l'indépendance.

Ainsi, selon Nicolas Meteghe Nnah, dans sa thèse d'Etat en p. 501, fut créée « La Cognée », organe d'information du Mouvement Gabonais d'Action populaire (M.G.A.P), organisation politique fondée par un groupe d'Etudiants Gabonais en France juste le après le référendum de 1958. Peu après, Radio Gabon voit le jour en 1959, alors que la Télévision gabonaise sera créée en 1963, trois ans après l'indépendance.

2-L'Evolution médiatique de l'indépendance en 1968.

A l'avènement de l'indépendance le 17 août 1960, les nouvelles autorités Gabonaises s'efforcèrent de développer le secteur de la presse et de la communication. Leur souci, dans ce domaine, était de créer des journaux nationaux réguliers.

D'ailleurs, ces nouvelles autorités se montraient respectueuses des principes démocratiques en maintenant en

vigueur la loi de janvier 1960. Cette loi, qui prônait l'information libre, reprenait en fait les termes de la loi française du 19 juillet 1881 sur la liberté de la presse et d'opinion, selon Flavien Réténo Ndiaye dans les médias et le parti unique au Gabon.

Ainsi, le Gabon se dota d'une agence de presse créée le 26 décembre 1960 par décret-loi 17/PM. Le 30 novembre 1966 ; la société Gabonaise de presse (SOGAPRESSE) fusionna avec l'agence Gabonaise d'information (AGI) pour donner naissance à l'agence Gabonaise de presse (AGP) dont le décret de fonctionnement fut signé le 4 novembre 1968.

A sa création, l'agence Gabonaise de presse bénéficie d'un statut d'autonomie bien qu'elle était une société d'état son fonctionnement obéit aux règles commerciales en vigueur au Gabon. Elle doit en principe puiser ses ressources à partir de la commercialisation de ses productions. Toutefois, l'état avait prévu d'apporter à l'AGP des subventions afin de soutenir le début de son fonctionnement pour qu'elle atteigne l'objectif ayant motivé sa création.

En effet, selon Flavien Réténo N'ndiaye, dans Médias et parti unique au Gabon, p.40, en créant l'agence gabonaise de presse, le gouvernement gabonais a voulu qu'elle se lance dans la recherche et la distribution des informations objectives non seulement dans le pays mais aussi à l'extérieur. Aussi, l'AGP a-t-elle été responsabilisée pour la promotion et la réflexion sur les stratégies et les techniques d'évolution de la presse écrite gabonaise.

Placée sous tutelle du ministère de l'information, l'agence gabonaise de presse, faute de représentants directs ou correspondants permanents dans tous les coins du Gabon ou hors de celui-ci, a conclu une forme de collaboration avec les agences étrangères. Malgré le manque de matériel d'impression, l'AGP a édité de 1966 à 1975, un journal quotidien dénommé « Gabon Matin ». Ce quotidien contenait des nouvelles nationales et internationales. Il a été relancé depuis les années 2010.

3- La création du parti unique et le nouveau rôle de la presse écrite au Gabon

Avant de parler directement de l'institutionnalisation du parti unique au Gabon, il nous a semblé nécessaire de retracer l'historique du processus qui conduisit à la disparition total du multipartisme dans le pays.

A- Les conditions socio-politiques lors de la création du parti unique.

Avant la création du parti unique au Gabon, le système politique depuis la fin des années 1950, était dominé par un multipartisme intégral et la liberté d'expression était entretenue par divers organes d'information des parties politiques en activité avant et après l'indépendance. Entre autres organes d'information, citons par exemple, « Action et vérité » de l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise (UDSG) et « Patrie Gabonaise » du Bloc Démocratique Gabonaise (BDG).

De 1960 à 1964, le Président Léon Mba et son gouvernement respectèrent plus ou moins l'héritage démocratique légué par le régime colonial. Supportant de moins en moins les ambitions sérieuses d'une opposition qui a failli former le premier gouvernement territorial après sa victoire aux

élections législatives de 1957, n'eut été le vagabondage parlementaire des députés de l'UDSG qui avaient rejoint le BDG, Léon Mba opta très vite pour la transformation du jeu politique national à partir de 1961. Cette transformation commença par l'appropriation des moyens d'information et de communication (radio et presse) qui furent dorénavant à la disposition exclusive de l'exécutif et du Bloc Démocratique Gabonaise (BDG). L'opposition manquant de tribune pour s'adresser à l'opinion, dût protester contre ce qui, à ses yeux, était déjà considéré comme dérive autoritaire de la part du régime du président du Léon Mba et qui, aux yeux des observateurs, allait déboucher sur un régime totalitaire.

Sans tenir compte de la contestation qui commençait à se généraliser, Léon Mba dévoila par certains de ses actes, son ambition d'anéantir les parties politiques de l'opposition et d'institutionnaliser le Bloc Démocratique Gabonaise (BDG) comme parti unique.

En effet, le 5 janvier 1961, le président Léon Mba promulgua un décret-loi convoquant les présidentielles auxquelles lui seul allait être candidat. Au terme scrutin, il est réélu sans surprise. Aussitôt, Léon Mba proposa, pour accroître ses pouvoirs dans le cadre d'un régime présidentiel fort la révision de la constitution de la République Gabonaise.

Au cours de la campagne pour cette nouvelle révision de la constitution – la troisième de puis 1959 – le président Léon Mba confirme de plus en plus sa volonté de créer un parti unique. N'avait-il pas déjà déclaré lors de deuxième révision constitutionnelle, en novembre 1960 :

« J'espère qu'après le vote de cette constitution, nous serons dans la joie de nous retrouver ensemble soit au sein du gouvernement, soit au sein d'un parti unique. »

Ainsi le 21 février, les soixante sept députés de l'assemblée nationale adoptèrent en quinze minute ; à l'unanimité la nouvelle constitution que l'opposition jugea taillée à la mesure des ambitions autoritaires du président Léon Mba. De plus en plus il utilisa tous les moyens et de communication à son seul profit pour critiquer vivement son adversaire politique le plus redouté de tous les temps, Jean-Hilaire Aubame de l'UDSG. En effet, ayant été élu président de la République sur la base d'une union nationale BDG-UDSG, Léon Mba passa outre cet accord en limogeant d'abord du gouvernement tous les ministres de l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise.

Ensuite, il prit un décret qui fit de Jean-Hilaire Aubame, le président de la cour Suprême le 25 février 1963. Ce dernier choisit plutôt son siège à l'assemblée nationale. Ce fut peut-être pour le président Léon Mba, une manière de démolir l'opposition, sison leader avait accepté le poste de président de la cour suprême.

C'est dans ce contexte d'imbroglie politique matérialisé par la tentative de mise à l'écart des principaux leaders de l'opposition, la dissolution régulière du parlement et l'arrestation des étudiants, qu'intervint le coup d'état militaire du 18 février 1964. Le président Léon Mba est renversé avant d'être rétabli au pouvoir vingt-quatre heures après le putsch, grâce à l'intervention militaire française.

(Suite en page 11)

DOSSIERS ET REPERES

Presse écrite et médias au Gabon

COMMUNICATION

(Suite de la page 10)

La légitimation de ces pratiques politiques fut rendue possible du fait de la confiscation des moyens d'information par le pouvoir. La presse écrite était désormais sous le collimateur du gouvernement qui contrôlait rigoureusement les publications de ce qui restait de l'opposition essayées par les rédactions, la diminution des pages due à la restriction des informations, notamment la suppression des rubriques politiques, durent entraîner la baisse de la pagination et, plus tard, la disparition de plusieurs journaux de l'opposition.

La hantise ou la peur d'être arrêté puis incarcéré s'étant installée après le putsch militaire du 18 février 1964, et surtout après le procès de Lambaré nul ne put désapprouver ce qui semblait déjà comme un bâillonnement des libertés fondamentales. L'ordonnance du 18 avril 1965, dans sa première disposition, confère à cet effet au président de la République le pouvoir de dissoudre, si les circonstances l'exigent tout parti politique, syndicat, association ou organisation dont les activités troublent l'ordre public.

Lorsque le 28 novembre 1967, le président Léon Mba mourut, Albert-Bernard Bongo, qui lui succéda par jeu constitutionnel, eut des marges de manœuvres juridiques assez faciles, en s'appuyant certainement sur l'esprit et la lettre de l'ordonnance du 18 avril 1965 toujours en vigueur, pour dissoudre tous les partis politiques existants et créer un parti unique à savoir le Partir Démocratique Gabonais (P.D.G.), le 12 mars 1968.

En fait, il semble que le nouveau président de la République, héritier politique de Léon Mba, n'a fait qu'officialiser ce qui, depuis 1964, était déjà une situation de fait : le monolithisme. Le système fut d'ailleurs dans l'ère du temps en Afrique. Ainsi, le 12 mars 1968, le Gabon entra officiellement dans la catégorie des Etats qui, après l'expérience du multipartisme, inaugurèrent l'ère du parti unique avec des objectifs précis.

B- Les objectifs du Parti Démocratique Gabonais

En instaurant officiellement un système politique monolithique, le nouveau président de la République Gabonais, Albert-Bernard Bongo s'était fixé deux objectifs essentiels : l'unité nationale et le développement économique intégrés dans le slogan de la "Rénovation" que le chef de l'Etat définit "comme une prise de conscience nouvelle qui débouche sur un désir profond d'enterrer la politique pour la politique et toutes les combines stériles dont elle se nourrit, afin de promouvoir une politique d'union axée sur le développement économique du pays.

Pour atteindre son Objectif, c'est-à-dire imposer son idéologie, le PDG s'appuya désormais sur les moyens de communication, notamment la presse écrite, qui était appelée à jouer un nouveau rôle dans un contexte aussi tout à fait nouveau : celui du monolithisme politique.

C-Le nouveau rôle assigné à la presse écrite : la propagande du parti-Etat.

Larousse définit la propagande, dans son sens premier, comme étant « une action concertée, organisée en vue de répandre une opinion, une religion ou une doctrine ». Une définition que Vincent Mavoungou compète en ces

termes : « La propagande est l'autre nom de "l'information partisane" qui est conforme à une doctrine ou à un ensemble d'idées liées entre elles. C'est dire que la propagande est cette information qui dépend de l'émetteur, du récepteur et du système auquel elle est diffusée».

Avec l'institution du parti unique, il y eut une confusion des prérogatives. EN effet, l'action gouvernementale semblait difficilement de celle du parti et l'expression parti-Etat trouva d'être utilisée par l'opinion.

Les liens assez étroits entre et le parti influencèrent la presse écrite, diffusion de l'idéologie du parti Démocratique Gabonais dont le souci fondamental des responsables fut de veiller sur tout ce qui s'écrivait dans les journaux.

Dans le fond, il fallait s'assurer que tout ce qui était désormais écrite dans la presse répondit effectivement aux attentes des dirigeants du nouveau régime, c'est-à-dire des informations qui grandissent le PDG et ses dirigeants.

Quant à la forme, il fallait créer un organe de presse pro-gouvernemental qui en fait devait vulgariser l'idéologie du nouveau système. Pour montrer le caractère pro-gouvernemental de ce futur organe, celui-ci devait avoir une dénomination puisée sur un des termes qui constituent la devise du Gabon : Union travail-justice.

C'est dans ce cadre qu'est créé, en 1972, le journal l'Union à la suite de l'entretien entre le président de la République et le directeur général de la Librairie Hachette et au terme des pourparlers avec le gouvernement Gabonais fut créée la société française Edition et publication du groupe Hachette ayant débouché sur la mise en place de la société Gabonaise de presse.

Le journal l'union publie son premier numéro le 15 mars 1974, soit deux ans après sa création sous la forme d'un hebdomadaire. C'est le 30 décembre 1975 que l'union devient un quotidien.

Sur le plan statutaire, le quotidien l'union est un organe de presse gouvernemental, mais son contenu ne se démarque pas de la presse partisane du PDG. Cela semble évident à partir du moment où le parti et l'Etat formaient presque une même entité. A partir de ce rapprochement, l'union s'ajoutait tout naturellement à d'autres organes créés pour assurer la propagande du parti unique.

Ce que reconnaît le journal lui-même dans une de ses publications en ces termes : « Depuis sa transformation en quotidien [...] L'Union vise entre autres à aider le chef de l'état, le gouvernement et le Bureau politique du PDG, en dénonçant les indélicatesses, l'incurie Collectifs les plus répandus ... ».

Le contenu du journal, assez propagandistes, n'est pas le seul facteur qui nous fait affirmer que l'union à cette époque (197-1989), n'était pas différente des autres organes spécialisés du PDG. La direction du journal l'union fut hiérarchiquement caractérisée, pendant longtemps, par la présence d'un membre influent du parti et celle d'un membre du gouvernement. Aussi, la passion avec laquelle le journal traitait les informations et les manifestations du PDG ainsi que sa ligne éditoriale très orientées remit -

elle en cause son statut de quotidien national. L'union semblait plus un journal du parti que celui du gouvernement

Pour faire apparaître le caractère gouvernemental de l'union, ou pour ne pas mettre ce caractère en doute, le parti Démocratique Gabonais se dota de ses propres organes d'information, c'est la presse dite du parti. Il y a eu la création de trois périodes : D'abord "dialogue" dont le nom fut choisi dans la devise du parti : Dialogue-tolérance-paix. Ensuite, "Akassi" lancé par l'union des Femmes du parti Démocratique Gabonais (U.F.P.D.G) lors de la fête du 12 Mars 1978 mais une année auparavant, il y a eu la création de l'Edition des travailleurs, par la confédération Syndicale Gabonaise (COSYGA).

Enfin, il y a eu le journal "patriote" dont la ligne éditoriale se dresse contre les détracteurs de l'action du parti et du gouvernement. En fait, ce journal, semble-t-il préparait l'opinion nationale aux éventuels limogeages de certaines personnalités des postes de responsabilités au niveau de l'administration, souvent suivies de changements de personnalités à des postes données.

En dehors de la presse du parti et celle dite "presse d'Etat", on aurait constaté l'absence d'une presse écrite privée véritable pour faire le contre poids la création d'Africa n°1 le 7 février 1981 répondit plus au souci du Président Bongo de porter la voix du Gabon et de l'Afrique à l'extérieur.

II-Le comportement des médias au Gabon de 1968 à 1990

Dans la presque totalité des pays qui ont connu le système politique monolithique, il a été souvent difficile - nous l'avions déjà dit - faire une nette différence entre les activités du parti et les prérogatives ou les pouvoirs du gouvernement, c'est-à-dire ceux de l'Etat. En effet, le gouvernement était souvent - sinon toujours - composé des personnalités issues du parti unique.

Ainsi, les recommandations du parti devenaient, pour le gouvernement des injonctions ou des décisions exécutoires qui étaient publiées par la presse l'Etat. Celle-ci subissait donc une double tutelle et un double contrôle : ceux du parti et du gouvernement les rapports entre ces trois entités étaient, dès lors, très déséquilibrés. Par conséquent, le traitement de l'information d'Etat et du parti par la presse devenait très subjectif, à la limite "propagandiste", tout étant cela favorisé par l'absence d'une presse écrite privée véritable pouvant faire la contre - propagande.

1- La presse d'Etat

A- Les rapports entre la presse d'Etat, le parti et les pouvoirs publics

Au Gabon, tout comme dans les autres pays à parti unique, la presse écrite et audiovisuelle furent incluses au sein de l'appareil étatique. Les autorités la considèrent comme les « canaux » par lequel elles devaient réaliser leurs ambitions et légitimer le système politique établi.

Le rôle de la presse écrite et audiovisuelle sous le parti unique est perçu aujourd'hui comme une stratégie pour conduire les populations gabonaises dans le sens de la volonté de l'exécutif et des pouvoirs publics.

La finalité essentielle des médias se résumait ainsi, à la simple communication des messages du gouvernement aux gouvernés. Pendant vingt-deux ans, les médias ont entretenu avec le parti-Etat des rapports qui se résumaient en une situation d'instrument du pouvoir. En effet, l'ordonnance n°16/69 du 26 février 1969 plaça la presse gabonaise au service du chef de l'Etat et Secrétaire Général du parti Démocratique Gabonais. L'article premier de cette ordonnance stipulait :

"... l'information, la radiodiffusion et la télévision sont à la disposition du président de la République qui seul à pouvoir de les requérir. un ministre délégué pourra être chargé de l'information. Il aura alors la disposition des moyens de l'information sous le contrôle du chef de l'Etat et à charge celui de lui rendre compte. Les organismes correspondant ne pourront en conséquence concéder leurs service à d'autres personnes physiques ou morales qu'avec l'accord express du chef de l'Etat ..."

Ainsi, en matière d'utilisation des moyens d'information, l'autorisation du chef de l'Etat était une condition sine qua non. la presse et les autres moyens d'information et de communication assurèrent donc la légitimation du système politique établi. C'est pourquoi, il fallait un contrôle systématique sur tout ce qui s'écrivait dans les journaux.

Dans les rapports entre la presse écrite, le parti et les pouvoirs publics les deux derniers légalisèrent la mise sous tutelle de la première parce qu'elle devait adopter comme communication politique, la propagande, c'est-à-dire publier les nouvelles et l'information qui devaient cristalliser le système monolithique et éloigner l'opinion de tout idée d'alternance au pouvoir et celle du retour au multipartisme. Pour s'assurer le contrôle d'un secteur aussi stratégique celui de l'information, le parti et les pouvoirs publics organisèrent la formation des acteurs du domaine de l'information, c'est-à-dire la formation des journalistes.

C'est ainsi qu'une filière "information et communication" fut ouverte en 1974 à l'école des cadres du parti, encore appelée centre universitaire des sciences politiques et du Développement (CUSPOD). le ministère de l'enseignement supérieurs qui, n'avait pas été impliqué dans la conception des programmes des cours de cette école, boudait souvent la reconnaissance de cette dernière, si bien que même l'opinion n'a jamais su quel titre avaient finalement les jeunes qui sortaient du CUSPOD. sortirent-ils journalistes ou simplement techniciens d'information ? la réponse n'a jamais été donnée à ce sujet.

Pour le gouvernement de l'époque et le parti ? Cette situation confuse de statut des journalistes du CUSPOD ne semblait poser aucun problème à partir du moment où les jeunes gens qui y avaient été formés, à notre avis, comme journalistes/militants ou militants/journalistes, devaient jouer le rôle qu'on attendait d'eux : la propagande du parti unique.

Qu'ils fussent au Centre Universitaire des Sciences Politiques et du Développement (CUSPOD) à Libreville ou dans les écoles spécialisées de journalisme tels que l'école des sciences de l'information et de journalisme de Yaoundé (E.S.ISJSY) au

Cameroun et le centre d'étude en science et technique de information (C.E.S.T.I) à Dakar au Sénégal ou encore hors de l'Afrique, les journalistes gabonais ne pouvaient pas entretenir des rapports de partenaires sociaux avec le pouvoir et l'Etat.

En effet, au Gabon à cette époque, comme dans la majorité des pays africains, les journalistes ont un statut de fonctionnaires. Il était donc difficile qu'ils puissent exercer librement leur profession qualifiée abusivement, dans le contexte de l'époque, de « quatrième pouvoir ».

Le statut de fonctionnaire obligeait les journalistes gabonais au respect de la hiérarchie et les exposait aux sanctions prévues par le statut général des fonctionnaires contre tout agent de la fonction publique indiscipliné.

Ainsi, l'ordonnance n°16 du 26 février 1969 mettant les moyens d'information au service du président de la République qui pouvait seul les requérir, les journalistes gabonais devenaient donc implicitement les agents au service du chef de l'Etat. Ils ne pouvaient donc pas traiter des informations allant à l'encontre de leur supérieur hiérarchique. Même les journalistes étrangers étaient tenus d'avoir un visa spécial prévu par l'ordonnance n°16 du 11 février 1971.

Certaines dispositions pénales en matière de presse contenues dans le code pénale (loi n°21/63) du 31 mai 1963 fut modifiée par ordonnance (n° 24/71 du 6 avril 1971, celle du 5 février 1973) (n° 11/73) oblige à désormais les moulistes gabonais à prêter serment, conformément à son article premier, le texte de ce : « Je jure de garder et observer religieusement le secret des informations, des correspondances et des faits dont j'aurais eu connaissance au cours des réunions des conseils de cabinets ou du bureau politique ou de tout autre organe du gouvernement ou du parti ».

Le 29 juillet 1981, la loi instituant la liberté de la presse ne fut pas suivie d'application à cause du système politique qui, en 1982, renforça les dispositions pénales en matière de presse, limitant ainsi la marge de manœuvre des journalistes. Ainsi, l'outrage à l'égard du chef de l'Etat pu son conjoint était désormais puni par un emprisonnement d'un à dix ans assorti d'une amende s'élevant à un million de francs CFA à l'époque.

Lorsque c'est un membre du gouvernement qui était victime d'un outrage, il était prévu une peine d'un à cinq ans de prison qui pouvait être portée à dix ans dans le cas où l'outrage était commis par des tracts, des bulletins ou papillon, selon Flavien Réténo N'diaye dans les médias et le parti unique au Gabon", P.42

Enfin, dans le cas où le délit était commis contre un député, un magistrat, un assesseur en justice, un commandant ou un agent de la force publique, un officier ministériel ou un fonctionnaire public, la peine prévoyait un à deux ans d'emprisonnement pour son autre. Celui-ci devant s'acquitter, en plus d'une somme de trois cent mille francs CFA d'amende.

Cet arsenal législatif a réduit ainsi les velléités d'autonomisation des journalistes gabonaise qui furent contraints d'exercer dans le sens souhaité ou imposé par le parti et les pouvoirs publics.

(Suite en page 13)

POTENTIEL ANNONCES

IMMOBILIER

LOCATION

Loue 2 appartements à étage avec deux chambres, un salon, une cuisine, une douche WC et un WC visiteur au quartier apostrophe. 150.000 FCFA. NB : loyer, caution et frais. Tél : 02160618

Loue un appartement au beau séjour avec salon, cuisine, 2 douches, 2wcet une terrasse. 250000 fcfa. 2 mois de caution et un mois de loyer. Tél : 07718827

Loue appartement de 3 chambres, salon avec 2 douches WC dans la barrière à 10 mètres de la route. 250000f. Tél : 06 87 06 72

Loue un appartement haut standing avec 2 chambres, salon, cuisine, 2 douches avec chauffe eau et 2 WC. Interphone plus gardien au centre ville. 400.000FCFA. Tél : 06 87 06 72

Loue un appartement de 2 chambres, salon, cuisine, terrasse, deux douches au rond point de la démocratie. Tél : 02910586

Loue une villa duplexe à Awendjé 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches WC et terrasse. 500.000fcfa. Loyer, caution et frais. Tél : 02910586

Loue une villa de 4 chambres avec placard, 2 salons, cuisine, douche, parking. Haut de Gué-Gué. Tél : 02910586

Loue Maison de 4 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2WC au feu rouge d'Akébé. Barrière commune. 500.000fcfa. Loyer, caution et frais. Tél : 07718827/03248659

Loue Studio à belle-vue II, chambre, salon, cuisine, douche WC et terrasse. 150000FCFA Loyer, caution et frais. Tél : 07718827

Loue Studio à Akébé ville chambre, salon, cuisine, douche WC. 160000FCFA Loyer, caution et frais. Tél : 07718827

Loue Studio chambre, salon, cuisine, douche WC et terrasse. 180000FCFA Loyer, caution et frais. Tél : 07061480

Loue Maison de 3 chambres, salon, cuisine 2 douches WC et terrasse à SOTEGA. 250.000FCFA. Tél : 02910586

Loue Villa de 4 chambres, salon, douche, cuisine, 2WC à 400.000 FCFA. Tél : 07061480

Loue Maison en dur, 2 chambres, salon, cuisine, douche et WC interne. Prix 200.000f avec eau. Mois, caution, et frais. Tel : 06347284/03187739.

Loue Local commercial en bordure de route à sibang 3. Prix 150.000f sans charges, mois, caution et frais. Tel : 06347284/03187739

Loue Appartement clôturée à montagne sainte, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches et 3 WC, gardien jour/ nuit. Prix 600.000f tel : 06439103.

Loue villa à Agondjé 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC dans barrière. Prix : 400.000f. Tel : 06286006

Loue appartement au PK 8 aux 2 écoles dans barrière, 3 chambres, douche, 2 WC, terrasse, salon cuisine. Prix : 280.000f avec charge. Tel : 06286006

Vend appartement grand standing, compteur d'eau et électricité, grille de sécurité. Comprenant, un grand séjour, trois chambres équipées de placards, deux salle d'eau (WC), une salle de bain avec douche et WC, deux terrasses couvertes, au fin goudron. Agence prix : 300.000f, loyer, caution et frais Tel : 05137878

Vend Maison a Akébé Plaine en dur, 3 chambres, salon, cuisine, douche et WC. Prix : 9.000.000f. Tel 06439103

Vend Maison en dur derrière la pédiatrie d'owendo, 3 chambres, salon, cuisine, douche et WC. Prix : 800000f. Tel : 06439103

Vend Maison en dur à l'ENS, 3 chambres, salon, cuisine, douche, et WC. 30000000fcfa. Tél: 06347284

Vend Villa clôturée sur 800m², 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC, à Sibang 3. Prix 350.000.000f à débattre. Tel : 06439103

Vend Maison en dur, 2 chambres, salon, cuisine, douche et WC interne, en bordure de la route secondaire à Sibang 3. 16000000fcfa à débattre. Tél: 06347284

Vend villa en dur, en bordure de la route à Owendo, 90000000fcfa. Tel 06347284

Vend une maison en dur à Bel air Charbonnage, 2 chambres, salon, cuisine, 15000000fcfa à débattre. Tel 06347284

Vend Maison en dur 3 chambres, salon, cuisine, douche, et WC à Nzeng Ayong. Prix : 30.000.000f. Tel : 06347284/ 03187739

Vend Un bâtiment en étage inachevée avec une superficie de 1700m² prix : 60.000.000f à débattre. Tel : 06347284/03187739

Vend Maison en dur, 3 chambres, salon cuisine douche et WC interne, grande terrasse. Prix : 15.000000fà débattre. Tel : 07062375/04669583

Vend villa clôturée sur 15000m², 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC habitable de suite. Prix : 45.000.000f. Tel : 06439103

Vend Un immeuble avec 6 appartements à l'intérieur chez les sœurs avec titre foncier. Prix 380.000.000f avec 4 studios dans clôture plus un local à côté. Tel : 06347284/03187739

TERRAIN

VENTE

Vend Terrain de 400m² à Nzeng Ayong. Prix 1.250.000f tel 07062375/04669583

Vend Terrain à Nzeng-ayong de 2300m² et clôturé. Prix : 45.000.000f à débattre. Tel 06439103.

Vend Terrain de 400m² à Montalier Nzeng Ayong. 10000000fcfa à débattre. Tél: 06347284

Vend Terrain au PK 10comprenant une maison en planche, une maison en dur. Prix 8.000.000f à débattre. Tel : 03187739/06347284

Vend Terrain de 1500m² à Ntoun, 2000000fcfa à débattre. Tél: 06347284

Vend Terrain en bordure de la route à Owendo.. Tél: 06347284

Vend Terrain 1200m2 avec soubassement d'une maison de 4chambres après la cité amissa d'angondjé avec titre foncier 11000000f. Tél: 07852262.

Vend Terrain 1500, à la 2ème cité oprag d'owendo port avec titre foncier à 28.000000f. Tél: 06347284

Vend Terrain de 100m² à bel air au Charbonnage, 7000000fcfa. Tél: 06347284

Vend Terrain à Nzeng-ayong de 2300m² et clôturé. Prix : 45.000.000f à débattre. Tel 06439103.

AUTOMOBILE

VENTE

Vend 2 bus de 15 places de marque kia. Tél: 06253979.

Vend Touareg en bon état, 10000000fcfa à débattre. Tél: 06347284

Vend Toyota Prado en bon état, 6000000fcfa à débattre. Tél: 06347284

GRILLE TARIFAIRE DE POTENTIEL

	DESIGNATION	TARIF
PETITES ANNONCES (PAP)	Rubrique Potentiel Fouineur Rubrique Potentiel Immobilier + Photo toutes rubriques PAP	Les petites annonces sont gratuites
PETITES ANNONCES (PAC)	Module Potentiel avis tous les signes Module Potentiel à la une tous les 25 signes + Photo Potentiel avis + Photo Potentiel à la une	1 000 F 3 200 F 5 200 F 10 500 F
FRAIS TECHNIQUES DE CREATION DE MAQUETTE	Formats Oreille, Bandeau, 1/8, 1/6, 1/5, 1/4 et 1/3 de page Format 1/2 page de Couverture Format 2è de Couverture la page Format, Double page centrale	30 200 F 70 300 F 140 500 F 250 300 F
EMPLACEMENTS DE COUVERTURE	Oreille de couverture Première de couverture Bandeau 2ème de couverture	99 000 F 520 000 F 253 000 F 983 000 F
EMPLACEMENTS INTERIEURS	1/8 page 1/6 page 1/5 page 1/4 page 1/3 page 1/2 page 1 page Double page centrale	82 600 F 90 000 F 120 000 F 160 900 F 210 000 F 295 000 F 610 000 F 983 300 F

Numéros utiles & urgences

SERVICES PUBLICS

- o Renseignements téléphoniques nationaux12
- o Renseignements téléphoniques internationaux16
- o Préfecture de police.....01 72 00 43 / 17 20
- o Dérangements téléphoniques.....19
- o Police secours.....177
- o SAMU et ambulances.....13 00
- o Infos sida.....13 13
- o Sapeurs pompiers.....01 74 09 55 / 18
- o CHU.....01 74 40 80
- o Gendarmerie nationale.....01 73 11 58
- o Permanence gendarmerie.....01 73 20 36
- o Police judiciaire.....01 72 09 51
- o Brigade anticriminelle.....01 72 00 43
- o SEEG dépannages.....01 76 73 73
- o Cabinet Préfet de police.....01 72 09 00

HOPITAUX ET CLINIQUES

- o Centre hospitalier de Libreville.....01 74 40 80
- o Hôpital de Nkembo.....01 76 21 30
- o Fondation Jeanne EBORI.....01 73 27 71
- o Hôpital d'Instructions des armées01 79 00 00
- o Cabinet de Groupe.....01 74 32 32
- o Cabinet médical NOMBIE.....07 82 06 06
- o Clinique BIYOGHE.....01 74 29 62
- o Clinique des Cinq Palmiers.....01 74 31 40
- o Polyclinique CHAMBRIER.....01 76 14 68
- o Clinique Sainte Alice.....01 77 54 03
- o Clinique de la Paix.....01 72 14 69
- o Polyclinique EL RAPHA.....07 98 66 60
- o Union médicale.....01 73 70 85
- o S.O.S Médecin.....01 74 08 80
- o Hôpital Albert SCHWEITZER.....07 24 00 24

COMPAGNIES AERIENNES

- o Aéroport de Libreville (ADL).....01 73 62 44
- o Air France.....01 79 64 64
- o LUFTHANSA.....01 74 08 40
- o ROYAL AIR MAROC.....01 73 10 25
- o CAMAIR-CO.....05 73 76 20
- o Sénégal AIRLINES.....01 72 14 45
- o SOUTH AFRICAN AIRWAYS.....01 72 41 91
- o Air Nigéria.....01 17 60 37
- o AFRICA AIRWAYS BENIN.....01 72 29 71
- o SKY GABON S.A.....01 44 32 68
- o ETHIOPIAN AIRLINES.....05 93 16 60

COMPAGNIE FERROVIAIRE

- o SETRAG.....01 70 80 60

PHARMACIES DE GARDE

- o Pharmacie de garde du PK6.....06 75 61 12
- o Pharmacie du beau séjour.....01 76 55 93
- o Pharmacie du commissariat central.....01 74 64 22
- o Pharmacie de nzeng-ayong.....05 19 02 79
- o Pharmacie de la Poste.....01 72 83 30
- o Pharmacie les Forestiers.....01 72 23 52
- o Pharmacie Sainte Marie.....01 74 00 52
- o Pharmacie d'Oloumi.....01 72 15 86

TRANSPORTS TERRESTRES

- o SOGATRA.....01 76 20 09
- o Transport TANKES.....01 74 48 99
- o Bitam Express.....07 53 66 42
- o MAJOR Transport.....07 43 54 09
- o La MOLVILLOISE Transport Plus.....07 40 43 54

DOSSIERS ET REPERES

Presse écrite et médias au Gabon

COMMUNICATION

(Suite de la page 11)

B - La presse et le traitement de l'information d'Etat

Le contrôle systématique de la presse par le parti et les pouvoirs publics semble avoir exclu toute analyse objective des informations mises à la disposition de l'opinion. Dans cette perspective, nous pouvons donner raison à Vincent Mvoungou qui déclare : « ... les exigences d'homogénéité sociale et d'unité nationale édictées par le parti unique ont figé les médias. Nous pensons que l'acquisition plus ou moins importante de matériel technique qui fait du système gabonais l'un des mieux équipés de l'Afrique subsaharienne, n'est pas synonyme d'une évolution quantitative des contenus. La production intellectuelle nationale est très insuffisante et ce dans les médias ... »

Les médias gérés par les pouvoirs publics (parti et exécutif) diffusent sous le contrôle du pouvoir politique des messages en direction des publics l'objet est de préparer le public à l'adhésion édictée par le parti. Pour ce faire, les pouvoirs publics gabonais définissent la mission de l'information en érigeant principe directeur le triptyque. « Eduquer, informer et distraire ... »

Dans le même ordre d'idée, Flavien Réténo N'diaye nous informe que, pendant le parti unique :

« Au Parti Démocratique Gabonais les informations qui vont être diffusées par les médias sont rédigées et mises en forme à la permanence du parti. Ces nouvelles sont le plus souvent constituées de communiqués qui appellent les militaires soit à des réunions de comités de quartiers, soit à des meetings.

Cela influence la hiérarchisation dans la sélection de l'information des sommaires de différentes éditions. Les informations du parti dans les hiérarchisations des nouvelles se classent juste après les activités du Président de la République, Secrétaire Générale Fondateur du PDG ».

Si l'on tient compte des deux témoignages de deux professionnels de la presse, on est forcé de penser que le traitement de formation d'état, sous le parti unique, ressemblait plus à de la Propagande pour toute œuvre réalisée par le parti Etat qu'à une information objective. Parce que, dans le contexte du monopartisme, les pouvoirs publics géraient seuls le système d'information dans le pays. La presse privée, pouvant faire le contrepoint à la propagande de la presse dite d'Etat, n'existait pas.

Pendant vingt-deux ans de parti unique, les Gabonais n'ont donc eu droit qu'à une "information partisane", conformément à la doctrine ou à

l'ensemble d'idées proposées ou imposées par le Parti Démocratique Gabonais. L'information partisane est celle qui dépend de l'émetteur et du système dans lequel elle est diffusée.

Ce système est proposé à l'action des "propagandistes" qui agissent par l'intermédiaire de la presse écrite et des médias des régimes monolithiques.

L'objectif du PDG s'inscrivait dans cette perspective d'homogénéisation des opinions gabonaises sur le plan politique. Ce qui explique l'utilisation et le contrôle systématique de la presse écrite et des médias afin de faire adhérer tous les Gabonais aux idées "renovées", un canal de consolidation du régime en place. Francis Balle dénonçant l'époque des propagandes, avait prévu ces deux éventualités :

« Lorsqu'il advient que la totalité, ou la quasi-totalité des moyens d'expression sont accaparés, en fait par une minorité de pseudo professionnels, courtoise de transmission d'un pouvoir représentatif d'une faction seulement ... »

En matière de traitement de l'information, la presse écrite était considérée par les personnalités du système comme un "canal" par laquelle devaient atteindre leurs visées politiques écrites, en réservant un traitement spéciale à l'information du parti -Etat, semble avoir contribué à légitimer le pouvoir en place le statut juridique des moyens de communication et des journalistes, mis en place par les autorités gabonaises de 1968 à 1990, a limité le traitement objectif de l'information d'Etat dont la vulgarisation publique était orienté par le parti et le gouvernement.

Le traitement des informations politiques dans la presse écrite obéit à la volonté du parti- Etat d'entraîner les Gabonais vers ce qui était décidé par le pouvoir politique. ce traitement "spécial" des informations politiques au Gabon en particulier, et dans tous les pays nous sous le parti unique en général, décourageait la détermination des journalistes. Certains d'entre eux adoptèrent une attitude pessimiste face à cette situation. C'est le cas de Pierre-Brice N'doumba qui déclarait : « La recherche d'un nouvel ordre mondial de l'information est vraie tant que, dans nos propres pays, l'ordre de l'information se réduit au gré de nos gouvernants ».

Cette vision pessimiste était d'autant plus fondée que les gouvernants avaient institutionnalisé la mise sous tutelle des moyens humains et matériels de traitement d'information. C'est dans cette utilisation de l'information que propagande devint le principe par excellence, de la

communication politique soutenue par les partis et les pouvoirs publics qui renforcèrent la censure et empêchèrent l'émergence d'une presse privée.

2- la presse privée
A- Les tentatives de parution de titres privés

Contrairement à ce que pense une majorité de l'opinion gabonaise, l'union ne constitue pas la seule parution dans l'espace de la presse écrite gabonaise tout au long du parti unique. En dehors des journaux créés par des entreprises ou les départements du secteur public tels que, TAM-TAM, le journal d'Elf-Gabon, "Contact" de Shell-Gabon, "ELECTRON" de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG), "La CITE" de la municipalité de Libreville, "Promo-Gabon" du Centre Gabonais du Commerce Extérieur, "MBOLO" d'Air Gabon, etc. On note aussi la création des journaux se voulant libres comme "L'Omnisport" de Jean Ovono Essono et "Le Patriote" de Jean Obiang

Si le premier est entièrement un journal de sport, le second par contre est un journal d'informations courantes. "Le Patriote" qui se montre, contre vent et marée, assez critique vis-à-vis des pratiques de certaines personnalités d'Etat, est la matérialisation, par écrit, d'une ancienne émission radiodiffusée intitulée "DESNVOLITE" animée, en son temps par le même Jean OBIANG. Le manquement observé au niveau de la distribution de ce manuel -peut-être à dessein -fait qu'il soit mal connu des gabonais. "Le patriote" semble avoir été le premier journal à assurer la liberté d'opinion à un moment où le parti -Etat sévissait sur tout ce qui s'écrivait hors de son contrôle. Plusieurs observations de la vie politique nationale, à cette époque, avançaient même l'idée d'une complicité entre certains dignitaires du régime et Jean OBIANG.

En effet, une certaine frange de l'opinion n'avait jamais imaginé un journal privé se livrer à des critiques très acerbes à l'égard de certains hauts fonctionnaires et de certaines personnalités politiques du PDG aux temps du parti unique. Il faut attendre la fin des années 80 pour qu'enfin les Gabonais découvrent un véritable journal d'opinion contraire à celle du pouvoir établi.

En effet, le 12 Décembre 1989 est créé le journal "La Clé" par deux compatriotes : Fidèle Biteghe Minko et Laurent Amvanme Memiaghe dit "Levigot" tous deux anciens employés du quotidien "l'union".

La création du journal la clé fut fa-

vorisée par le contexte politique international et national de la fin des années 80. Sur le plan international, le monde assiste à la dislocation d'U.R.S.S, à l'effondrement du mur de Berlin, à la réunification des deux Allemagnes et au rétablissement des libertés fondamentales. Puis, l'appel lancé aux chefs d'Etats africains à la Baule par le président français François Mitterrand.

Ces événements ont pour certains eu une influence dans l'évolution de la politique intérieure des pays et ont donné le cri des contestations tous azimuts. Au Gabon, la situation avait commencé à bouger depuis des années 1980.

En effet, le 2 décembre 1981, à la Gare Routière de Libreville, un groupe de personnes avait défilé, pancartes en mains, pour réclamer le rétablissement des libertés fondamentales. Malgré l'emprisonnement de ces personnes, qui se réclamaient d'un mouvement dit "Mouvement de Redressement National". L'opinion était plus ou moins alertée de l'existence au Gabon d'un mouvement d'opposition politique. Et puis en 1986, le régime avait engagé des négociations secrètes avec certains opposants exilés en France, parmi lesquels le Père Paul Mba Abessole. Celui-ci, pour parachever ces négociations avec le Président Omar Bongo, rentre au Gabon en 1989 et contribue à la création du premier journal privé au Gabon "La Clé", alors que le pays était encore sur le régime du parti unique.

La création de ce journal a valu à ses auteurs, une interpellation policière. Mais le contexte politique, aux temps forts des négociations entre le régime et l'opposition, ne permettent plus aux forces de sécurité de procéder à l'arrestation des créateurs de "La Clé" dont le Père Paule Mba Abessole, Fidèle Biteghe et Laurent Amvame Memiaghe dit "Levigot".

Le Gabon retrouva de ce fait la liberté d'expression. Aussi, l'existence de la clé rendit caduque toute la réglementation en vigueur au Gabon pendant le parti unique, citons par exemple, l'ordonnance N° 16/69 relative à l'utilisation des moyens d'information. Cette ordonnance dans son article 1er dispose : « ... l'information, la rediffusion et la télévision sont à la disposition du président de la république qui seul à le pouvoir de les requérir ... ».

La convocation de la conférence nationale aux mois de mars et avril 1990 a vu le rétablissement des libertés fondamentales. Cela a favorisé la liberté d'expression qui a son consacrer la liberté de la presse. C'est dans ce contexte que plusieurs journaux, radio

et télévisions ont été créés sur le territoire national depuis 1990. Si le nombre d'organes de presse, de radio, de télévision a augmenté, on doit regretter cependant la qualité des prestations proposées.

A ce propos, un bilan mitigé de la situation de la presse au Gabon, à travers un rapport d'évaluation menée conjointement par des experts internationaux et nationaux a été dressé par le représentant résident de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Mohamed Bachiri.

En effet, ayant mené durant la période de juin à octobre 2011 par l'Unesco avec participation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et les experts internationaux et nationaux, une étude d'évaluation sur le développement des médias au Gabon, dont les conclusions ont été publiées le 3 mai 2012. De ce travail il est ressorti un constat accablant, mettant en exergue les insuffisances, les faiblesses et les pesanteurs qui participent à freiner le développement des médias.

En effet, le rapport souligne un recul dans le respect de la liberté d'expression au cours de ces dernières années, l'augmentation des interpellations de journalistes et éditeurs de presse, suite à la publication ou diffusion de certains contenus. « Il va s'en dire que ces interpellations favorisent des pratiques comme l'autocensure excessive de la part des journalistes », a déclaré le représentant résident de l'Unesco. Le rapport relevait aussi la faiblesse des associations des professionnelles de la communication de même que l'absence ou l'inactivité d'organe d'autorégulation.

Concernant la presse privée, le rapport note l'étroitesse du marché de la publicité, la forte imbrication entre acteurs politiques et médias audiovisuels, le taux excessif des invendus de presse. Et au sujet de la formation des hommes et femmes de médias, les experts ont souligné la présence d'un paysage médiatique dominé et occupé par un très faible taux de journalistes dûment formés. Le besoin de renforcement des capacités des professionnels se pose avec acuité.

Toutefois, il faut noter quelques avantages allant dans le sens de l'amélioration du pluralisme et de la diversité des médias, compte tenu de la création de nouveaux groupes de presse. Le 12 février dernier, Reporters sans Frontières (RSF) avait publié le classement mondial 2014 de la liberté de la presse. Le Gabon se classe 98ème sur 180, preuve que le pays est sur la voie de la modernisation de sa presse.

Dr Jonathan NDOUTOUME NGOME, Maître Assistant CAMES

MARCHES FINANCIERS ET BOURSISERS

Devises		Matières 1ères		Bourses			Opportunités d'affaires
1 USD	487,377 FCFA			CAC 40	4436.08	07/01/15	→ Dans l'optique de la satisfaction de sa clientèle la SEEG se propose d'améliorer d'une façon significative son offre en eau et en énergie en 2015.
1 EUR	655,896 FCFA	Or	Coût de l'échange	DOW JONES	16245.87	07/01/15	
1 MAD	58.45 FCFA	Argent	Date				→ Airtel Gabon a lancé l'offre Samba pour améliorer le coût de la tarification de ses abonnés.
1 GBP	824,298 FCFA		1309.20 \$/t				
100 CHF	55589,6 FCFA		19.56/USD/once				
100 ZAR	4479,82 FCFA	Café	2.04/USD/livre				
1 CAD	444,001 FCFA	Cacao	2895 USD/t	Barel de pétrole	Prix	Date	
				BRENT	99.48	07/01/15	

CULTURE & DIVERTISSEMENT

Poésie

CULTE A L'ETERNEL

Te rendre Grâce Et célébrer Ta Fidélité Par Ton Amour Me faire accéder Aux Merveilles De Ta Grandeur Intarissable Bonté Amour Renouvelé Source du Bonheur Sur le Chemin Par Monts et Vallées Tu me conduis.

Divin Compagnon Mon cœur fleurit A chanter ta gloire Et voyager Dans l'accomplissement Divine rosée Du jardin d'espérance Et fidèle à toi Mes lèvres t'exaltent Source infinie Amour Eternel Splendeur vivante.

Constant OYONO (Poète gabonais)

CANTIQUE D'ALLEGRESSE

Emblème de Justice Te connaître Et t'aimer Seule Volonté Pour me nourrir Et Etre.

Maître du Temps Rocher de Vie A ta Lumière Chaleur d'Amour Victoire complète Et Profondeur de Sagesse.

Avant Toute Chose Bénédiction Spirituelle Vivre pour te Servir Te célébrer T'annoncer Te louer.

Horoscope du mois

- 23/03-2014 BELIER Pour vous les béliers, ce sera une semaine très difficile pour vous, le Bélier. Vous pourriez être au centre d'une discorde malencontreuse entre collègues ou amis. Il sera question de trancher et prendre une décision coûteuse.
21/04-2015 TAUREAU Pour vous les taureaux, pour vous, le Taureau, on va dire que le ciel sera moins dur à vivre. Vous chercherez quelque nouvelle direction à prendre côté professionnel et votre partenaire saura être rassurant et attentionné avec vous.
21/05-2016 GEMEAUX Pour vous les gémeaux, une semaine chargée en surprises, qui ne seront pas forcément toujours agréables. En effet, vous vous rendrez compte de la valeur réelle de certaines de vos connaissances. Il faudra faire du tri et ne plus perdre de temps avec des personnes décevantes.
22/06-2017 CANCER Pour vous les cancers, vous aurez tendance à vous laisser aller et à nourrir des peurs inutiles du passé. Vous ne vous rendrez que difficilement accessible par vos proches. Côté boulot, attendez-vous à quelques reproches de la part de vos supérieurs.
24/7-2018 LION Pour vous les lions, vous voilà prêt à tous les efforts nécessaires pour reprendre votre ligne que vous aviez perdue à cause de ces fêtes ! Vous serez volontaire à prendre une nouvelle direction sur le plan professionnel. De sérieuses opportunités vous seront proposées.
24/8-2019 VIERGE Pour vous les vierges, le travail sera au centre de votre intérêt. Vous serez même imaginatif au possible. On vous demandera des conseils de tous les côtés. Les amours seront vécues plutôt sur le plan platonique qu'autre chose.
24/9-2010 BALANCE Pour vous les balances, vous aurez envie de changement, mais vous ne saurez pas par où commencer exactement. Vos amours vous perturberont, surtout qu'une personne qui vous est chère cherchera à vous revoir. Vous devrez faire des choix importants pour votre avenir.
24/10-2011 SCORPION Pour vous les scorpions, cette semaine sera chargée en activités toutes aussi diverses qu'intéressantes. Vous aurez beaucoup d'idées sur une nouvelle direction à prendre, d'une façon indépendante. Il se peut que vous décidiez de quitter une structure qui ne vous convenait pas.
23/11-2012 SAGITAIRE Pour vous les sagittaires, la joie sera au rendez-vous cette semaine ! Vous serez particulièrement enjoués et prêts à faire rire la galerie ! Cela vous vaudra également quelques déclarations d'amour dont vous ne saurez que faire vu que votre moitié vous comble.
23/12-2011 CAPRICORNE Pour vous les capricornes, le moral sera en chute libre, accompagné de ses doutes et ses frustrations. L'énergie de la transformation devra vous éclairer afin de ne pas vous faire sombrer dans la déprime. Vous ne serez pas disponible pour l'amour.
21/1-1912 VERSEAU Pour vous les verseaux, vous ne toucherez plus Terre ! Trop de choses à faire ou à finir ! Mais en soi, cela ne vous fait pas peur, car vous avez une fâcheuse tendance à être hyperactif. Côté cœur, la relation sera teintée de complexité, de rire et d'espiègleries en tout genre.
20/2-2013 POISSON Pour vous les poissons, vous voilà encore en proie à vos angoisses. Vous aurez tendance à noircir le tableau de vos amours. Que se passe-t-il donc dans votre tête ? Vous risquez de menacer l'équilibre de votre relation. Côté boulot, vous ne serez pas très concentré, attention aux erreurs !

POTENTIEL

JOURNAL DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE

Fondateur et Directeur de la publication, Directeur de la rédaction: Constant OYONO EBANG OBAME
Rédacteur en chef: Steve Joseph MOUNGUENGUI
Assistant de rédaction: Georgie MBENG
Secrétaire Infographe: Olivia Albertine AKARE
Consultants: Dr Anaclet NDONG NGOUA, Dr Jonathan NDOUTOUME NGOME, Dr Bernard EKOME OSSOUMA, Dr Alphonse NDIANGA NZIENGUI, Dr Arthur SABI DJABOUDI, Euloge Hervé MAGNAKA DIBA, Prospère TONDA MAMBENDA
Secrétariat & publicité CEMAC Consulting B.P. : 26764 Libreville
Adresse du journal : B.P. : 26764 Libreville
Composition et impression : MULTIPRESS GABON B.P. : 3875 Libreville

Potentiel Découverte de Eugène OBAME NGUEMA

Solution de la Grille N° 027

Grid solution for Grille N° 027 with letters and a small image of a man.

L'image de la grille n°027 est celle de Wongo. Wongo est un valeureux guerrier qui s'imposa, au début XXème siècle, à l'occupation étrangère, et qui, après s'être rendu à ses ennemis pour as-

surer la paix et la sécurité des différents groupes ethniques de Lastoursville, fut déporté à Bangui en 1929. Cette figure emblématique de l'histoire de notre pays incarne le patriotisme, la détermination et l'ardeur. Une stèle en son honneur se dresse majestueusement dans sa ville natale Lastourville et attire chaque année de nombreux touristes.

GRILLE N° 028

Complex grid puzzle for Grille N° 028 with various clues and a central image of a mask.

Pensée du mois :

“La bonté de l'Eternel Dieu le Dieu de miséricorde se renouvelle d'instance avec le renouvellement de sa propre création”

Constant OYONO EBANG OBAME (Poète gabonais)

Analyse de presse

JORGE COSTA A -T-IL FAIT LES BONS CHOIX ?

C'est un sujet qui fait débat dans le monde du football gabonais car nombreux sont les férus du football gabonais qui contestent le choix de certains joueurs dans le groupe des 23 appelés à discuter la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Guinée-Equatoriale. Pour certains observateurs de l'équipe fanion du Gabon, le choix du défenseur central de Mangasport Aaron Apindangoye ne se justifie pas car ce dernier est resté longtemps blessé et n'a discuté aucune rencontre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Mais comme l'a souligné notre confrère du journal le NKU l'heure n'est pas à la polémique mais plutôt à soutenir nos panthères pour qu'elles nous fassent honneur.

LES ÉGLISES SONT-ELLES L'OPIUM DU PEUPLE GABONAIS ?

A cette question nombreux sont les gabonais qui répondraient par l'affirmatif au regard du nombre d'églises qui pullulent sans que cela ne change le quotidien des populations. Or, dans une société, l'Eglise est une autorité morale qui a pour but d'éclairer les consciences et d'apporter le salut aux âmes perdues. Au Gabon, plusieurs églises se sont éloignées de leur mission et prêchent aux fidèles des doctrines qui s'éloignent de celles enseignées par le Christ, privilégiant des messages fondés sur l'argent. A l'instar de notre

confrère du journal Le TÊMOIN, l'on se demande si l'église joue encore véritablement son rôle dans notre pays ?

SOBRAGA EN DANGER À OYEM ?

Dans sa livraison du 31 décembre dernier notre confrère du journal le TEMPS nous apprend que la ville d'Oyem dans le septentrion est envahie par des boissons venues des pays voisins au point que plusieurs habitants de la ville d'Oyem en sont devenus de fidèles consommateurs. Seulement, ces boissons sont vendues dans l'illégalité la plus totale au point d'amener la Société des brasseries du Gabon à riposter contre cette concurrence déloyale. Cette Situation doit amener les autorités gabonaises et les services compétents à redoubler de vigilance aux frontières pour éviter que notre pays ne soit un nid des boissons dont on ignore la qualité.

QUAND LE GAZ BUTANE MANQUE À LIBREVILLE !

La période de fête a été particulièrement torride pour de nombreux gabonais qui cherchaient en vain à se procurer une bouteille de gaz butane. Ce produit s'est subitement fait rare à Libreville et à l'intérieur du pays à cause de la suspension des activités de la Société Nationale de Raffinerie. Profitant de cette situation, certains revendeurs véreux n'ont pas hésité à augmenter les prix jusqu'à 10000 francs cfa l'unité sous les yeux de nos autorités quand l'on

sait que le pouvoir d'achat des ménages gabonais est déjà mis à rude épreuve. Le gouvernement gagnerait à veiller en sorte que cette situation ne se reproduise plus.

PLUS DE 200 MÉDAILLÉS CHEZ LES POLICIERS

Plus de deux cent policiers ont reçu des médailles des mains du nouveau commandant en chef de ce corps, le général Athanase Nzamba paga. Ces distinctions viennent récompenser les bons et loyaux services rendus dans les forces de police. Tout en félicitant la bravoure des récipiendaires, le chef de la police a rappelé à ses troupes la véritable mission de la police qui est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et non de s'illustrer négativement par des actes indécents qui ternissent gravement l'image de ce corps noble comme nous le rapporte le quotidien l'UNION.

UN NOUVEAU NÉ DANS LE 7EME ART GABONAIS

"Amour empoisonné". C'est le titre du long métrage que vient de réaliser le jeune cinéaste gabonais Jerry Mouroumouna. Dans son œuvre cinématographique, ce nouveau prodige dénonce avec véhémence des pratiques blâmables qui se produisent dans notre société telles que l'infidélité et le mensonge. Ce film nous permet également de nous rendre compte de l'importance de la richesse.

Steve MOUNGUENGUI

Potentiel agenda

2005 - 2015 JUBILE DES 10 ANS D'EXISTENCE DE L'IHEM

PROGRAMME ANNIVERSAIRE :

DU LUNDI 9 AU SAMEDI 14 FÉVRIER 2015

● **REMISE DE DONS DANS LES DIFFÉRENTS ORPHELINATS DE LIBREVILLE;**

● **GRANDE KERMESE FESTIVE, JEUX, KAROKÉ, TOURNOI DE FOOTBALL DU LEADERSHIP ;**

● **CONFÉRENCES D É B A T S , CONSULTATIONS ET DÉPISTAGES GRATUITS DE L'HYPERTENSION ET DU DIABÈTE ;**

● **REMISE DE DIPLOMES AUX 1400 LAURÉATS DES PROMOTIONS 2005 À 2015 ;**

● **SOIRÉE SPÉCIALE IHEM AVEC CONCERT GÉANT.**

La rédaction

CEMAC CONSULTING

CABINET D'EXPERTISE EN MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION

CABINET CONSEIL EN GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS



MARKETING - ADMINISTRATION & GESTION DU PERSONNEL

COMMUNICATION - COMPTABILITE - FINANCE

REPRESENTATION

FORMALITES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES

FORMATION - BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE

EDITION - PRESTATIONS DIVERSES

Situé derrière les eaux et forêts entrée face à Promo Gabon

B.P : 26764 Libreville - Gabon Tél. : +241 04 54 34 73

Email : cemaconsulting@yahoo.fr - Site web : www.ihem-gb.org

DOSSIERS ET REPERES

COMMUNICATION

Médias et influence sociale

(Suite de la page 4)

LA SONDOCRATIE OU LE REGNE DE LA DEMOCRATIE D'OPINION

Les médias font-ils élection ? La question posée par les politologues français a vite démontré que le pouvoir de la publicité et des sondages, certes, influence en douceur, adjuvant du discours publicitaire, ils fournissent renseignements et arguments supplémentaires sur les besoins de tous ordres des citoyens... Ils fouillent sous de faux prétextes parfois, dans les comportements, les mœurs, les attitudes et dessinent peu à peu le profil du consommateur-électeur moyen.

En 1960, Joseph Klapper présente un bilan de ses recherches, notamment sur le renforcement ou le changement des opinions, sur les catégories de publics, sur les attitudes sociales et les convic-

tions morales, sur les publics. En tirant au départ le meilleur parti du modèle dit de la « piqure hypodermique », ainsi s'achève une étape importante de sa réflexion sur les médias. Etape dont la conception dominante fut qualifiée de « phénoménistique » par lui-même, parce qu'elle invitait les chercheurs à porter leur attention sur les conditions de perception et de réception de messages transmis par les médias.

Le bilan de toutes ces études apparaîtra relativement décevant. Tout d'abord, on a pu montrer que des journaux engagés dans un camp peuvent très bien conserver une part de lectorat qui adopte des comportements politiques opposés. Par exemple, selon Erick Neveu, en France, l'hostilité à Charles de Gaulle, manifestée par certains grands quotidiens régionaux, disposant d'un véritable monopole de fait géo-

graphique, ne lui a pas interdit de bonnes performances électorales. Jean Stoetzel, sociologue des médias, a observé la variation des intentions de vote des français à mesure que se déroulait la campagne présidentielle, entre le mois d'octobre et de décembre.

Certes, les résultats n'accréditaient pas la thèse de selon laquelle l'influence de la télévision est nulle : ils n'autorisent pas davantage à affirmer qu'elle est négligeable. Mais ils obligent à admettre que cette influence, pour le moins limitée, est un tremplin à d'autres influences plus efficaces. L'élection présidentielle opposant Jacques Chirac à ses adversaires va constituer un tournant décisif dans la démythification du pouvoir des sondages. Malgré une campagne médiatique très vive dont les sondages donnaient la victoire soit Jacques Chirac ou à Lio-

nel Jospin, ou prévoyait que les deux candidats allaient se retrouver au second tour, avait surpris plus d'un. Ce fut finalement Jacques Chirac et Jean Marie Le Pen du Front national qui passèrent au second tour en dépit de fortes intentions de vote favorables au candidat socialiste. Ce résultat a démontré des doutes, et des réactions de plus en plus vives des publics sur la fiabilité des sondages.

Depuis lors, on n'a cessé d'affiner ces techniques au point d'en arriver à assimiler l'état de l'opinion publique à ce que mesurent les enquêtes d'opinion. Or, les sondages n'offrent que des réponses très ponctuelles à des questions posées par un commanditaire, une espèce de photographie à chaud des réactions des individus face à un questionnaire.

Ils ne mesurent, en réalité que des mouvements d'opi-

nion et ne sauraient, en aucun cas, être confondus avec l'opinion publique dont la connaissance s'avère bien plus difficile et plus compliquée (Remy Rieffel). L'un des grands reproches adressé par exemple par Pierre Bourdieu aux responsables d'instituts de sondage est qu'ils font croire que l'opinion publique telle qu'ils l'entendent à travers leurs interprétations et leurs propos, existe vraiment.

En somme, conclut-il, les résultats qui paraissent dans la presse ne sont donc, très souvent, qu'une création artificielle, un artefact résultant d'une simple agrégation statistique d'opinions individuelles et dont la fonction est « d'imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles ».

Dr Arthur Sabi Djaboudi, Assistant des universités

AUX EDITIONS DU CENAREST

ODYSSEES

Constant OYONO

"Intervention divine, intervention de la Suprême. Et Dieu nous parle, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre." (NZAME A LERE)

Le titre du recueil « Odyssees » véhicule l'idée de mobilité, de déplacement mais aussi et surtout de conversion, c'est-à-dire une quête destinée à quitter un point initial (l'obscurité, le silence et la mort) pour une étape finale faite de lumière, de proximité parfaite et de communion intime avec Dieu dispensateur de dons et distributeur de talents.

Le poète gabonais Constant OYONO, à travers cette production de l'Esprit, désire rendre possible l'invention d'un avenir radieux dans une société africaine postcoloniale aux prises avec un passé humiliant (esclavage) et un présent aride (sous-développement). Pourquoi ? Parce que les hommes qui peuplent le Berceau de l'humanité ont oublié l'essentiel : ce que signifie être Homme. Le principal mérite du recueil est de réparer une des principales faillites des systèmes éducatifs africains trop tournés vers l'acquisition et la maîtrise de la science au détriment de la croissance de la conscience des apprenants, feignant d'oublier que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » !



Constant OYONO est de nationalité gabonaise. Titulaire du diplôme de Master of Business Administration (MBA) en gestion des entreprises et des administrations, il est aujourd'hui Fondateur et Administrateur Directeur Général d'un groupe de huit (8) sociétés dont l'Institut des hautes études de management - IHEM, Le Lycée privé de l'excellence - LPE, Le Complexe scolaire bilingue Bourgeois Dauphines - CSBD,

le Cabinet d'expertise en management de la communication - CEMAC Consulting, le journal Potentiel, Africa BTP Engineering et la Société nationale d'import-export et de distribution - SONID à Libreville.

Sa vision de l'éducation est de faire de l'homme africain, un être capable de se tenir spirituellement sur les fondements de la Vérité de l'Etre et de relever les défis de la mondialisation et de la globalisation des échanges, la culture spirituelle étant une clé pour le développement personnel et collectif.

Educateur et encadreur de jeunesse, Constant OYONO est enseignant des sciences de gestion et demeure depuis 1986, animateur de conférences, de séminaires et de forums sur des thèmes tout aussi variés que politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs.

Odyssees, recueil de poèmes, d'économie et de traitement spirituel, est sa première œuvre.



ISBN : 978-2-35665-052-8
EAN : 9782356650528
Prix : 12 000 F CFA

Constant OYONO

Poésie

ODYSSEES



Edition 2^e
Revue et augmentée d'une préface et d'une postface

Les Editions du CENAREST
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique



Points de vente : Maison de la presse, Livre + 1, Livre + 2, IHEM, LPE.